RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE DE BASE (PREIEB) – PRÊT BID 1493/SF-HA

PRÉPARATION D'UN PLAN – PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE OUANAMINTHE ET DE SES ENVIRONS

RAPPORT FINAL DU PLAN - PROGRAMME

DÉCEMBRE 2007

Reçu le: 18/02/08
UTE
26, rue Garoute Pacot
244-4484 / 512-0290

DAA
› Daniel Arbour & Associés

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE DE BASE (PREIEB)
PRÊT BID 1493/SF-HA

PRÉPARATION D'UN PLAN – PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE OUANAMINTHE ET DE SES ENVIRONS

RAPPORT FINAL DU PLAN – PROGRAMME

DÉCEMBRE 2007

DAA
› Daniel Arbour & Associés

460, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2H2 CANADA
Téléphone 514 954-5300 Télécopieur 514 954-5345
www.arbour.ca

TABLES DES MATIÈRES

I. RAPPEL DU MANDAT 2

1.1. OBJET DU MANDAT 2
1.2. ÉTUDES ANTÉRIEURES ET AUTRES DOCUMENTS CONSULTÉS 4

II. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE 5

2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE 5
A. LA VILLE DE OUANAMINTHE ET SA POPULATION 5
B. LE CADRE PHYSIQUE 5
C. LES ÉQUIPEMENTS URBAINS DE BASE 7
2.2. LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN COURS 14

III. LE PLAN-PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VILLE 15

3.1. LA VISION DE DÉVELOPPEMENT 15
3.2. LES COMPOSANTES / AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME 16
A. LA MISE EN PLACE OU RÉHABILITATION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS URBAINS 18
B. L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER ET DRAINAGE DES EAUX DE RUISSELLEMENT 27
C. LA RESTRUCTURATION DU CADRE PHYSIQUE DES ZONES D'HABITAT 33
D. EXPLOITATION DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DE LA VILLE ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES 36
E. LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL 37

IV. TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPOSANTES (AXES) ET DES ACTIVITES 39

ANNEXES

ANNEXE 1 - ARTICLES SUR OUANAMINTHE TIRÉS DE SITES SUR INTERNET

ANNEXE 2 - ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION EN 2003

I. RAPPEL DU MANDAT

1.1. OBJET DU MANDAT

L'objectif général du Plan-Programme est de réhabiliter la ville de Ouanaminthe et d'en promouvoir le développement socio-économique en exploitant les avantages liés à sa position stratégique. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Programme intégrera les composantes sociale, économique, institutionnelle, environnementale et physico spatiale.

Les objectifs du Programme sont les suivants :

1. Améliorer de façon substantielle le cadre de vie des habitants de Ouanaminthe notamment par la réhabilitation du cadre physique ;

2. Réduire le niveau de pauvreté des habitants de la ville par la fourniture des services de base ;

3. Réduire le niveau de pauvreté économique par la création d'opportunités économiques et d'emplois.

La ville servira aussi d'exemple, afin d'améliorer les relations entre Haïti et la République Dominicaine.

Tel que prévu dans le contrat, la présente étude est réalisée sur une période prévisionnelle de quatre (4) mois, soit de la mi-août à la fin décembre 2007. Dans le cadre de ce mandat, Daniel Arbour et Associés a procédé aux activités de travail suivantes :

- fait l'acquisition pour le compte du MTPTC des plus récentes images satellites géoréférencées existantes de la région de Ouanaminthe, soit celles du satellite QuickBird de septembre 2006, ***voir carte 1 de base en page suivante*** ;
- confectionné la carte de base pour les analyses urbaines requises, soient celles à l'échelle 1 :10 000 (Ouanaminthe et ses environs en 1 feuillet) ; 1 : 5 000 (la ville en 1 feuillet) ; et 1 : 2 000 (les quartiers en 4 feuillets). Voir en pages suivantes, les versions PDF de ces cartes. C'est sur la base de cette cartographie que les différentes planches thématiques du Plan Programme ont été élaborées, voir aux sections suivantes du présent rapport ;
- effectué une mission de terrain à Ouanaminthe en septembre 2007 en collaboration avec la Direction Départementale du MTPTC, mission au cours de laquelle une rencontre a été effectuée avec le Maire Principal ;
- recueilli et analysé les études antérieures réalisées sur Ouanaminthe et dont l'énumération est présentée à la prochaine section ;
- élaboré une version préliminaire du Plan-Programme d'aménagement et de développement pour consultation / discussions auprès des autorités ;
- effectué une seconde mission de terrain à Ouanaminthe en décembre 2007 avec les autorités du MTPTC et de l'UTE afin de recueillir leurs commentaires sur la version préliminaire du Plan-Programme
- élaboré la présente version finale du Plan-Programme d'aménagement et de développement.

Republique d'Haiti

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PRET BID 1493 SF HA

Source

Projection

1 10 000

Carte 1 - Image satellite de la Ville de Ouanaminthe

1.2. ÉTUDES ANTÉRIEURES ET AUTRES DOCUMENTS CONSULTÉS

Les études suivantes ont été réalisées dans le passé :

- Livre Blanc / **Éléments de problématique départementale du Nord-Est**, PNUD / CNUEH-HABITAT (1997)
- **Études urbaines et études de faisabilité de la réhabilitation/extension du réseau d'eau potable de la ville de Ouanaminthe / Dossier Fondamental**. LR Consulting ApS en association avec Rambøll A/S, Skårup & Jespersen A/S et LGL SA. BID / CNUEH-HABITAT (2001)
- **Études urbaines et études de faisabilité de la réhabilitation/extension du réseau d'eau potable de la ville de Ouanaminthe / Schéma Directeur d'Aménagement Urbain**. LR Consulting ApS en association avec Rambøll A/S, Skårup & Jespersen A/S et LGL SA. BID / CNUEH-HABITAT (2001)
- **Appui à la relance des services publics à Ouanaminthe / Rapport PPUE Ouanaminthe** – Version préliminaire (2003)
- **État des lieux des connaissances et interventions sur la zone ou la problématique transfrontalière Haïti** – République Dominicaine / Rapport Final et Répertoire des documents. INESA / FLACSO. PNUD / ACDI (2003)
- Proposition de programme de Cartel du parti Fusion des Sociaux Démocrates Haïtiens à la Mairie de Ouanaminthe aux prochaines joutes électorales de l'année 2006 – 2010.
- Documents disponibles sur Internet (***voir en annexe***).

Ces documents ont été consultés dans le cadre du présent mandat de Plan – Programme de d'aménagement et de développement.

II. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE

A. LA VILLE DE OUANAMINTHE ET SA POPULATION

La ville de Ouanaminthe est le chef-lieu de la Commune du même nom, située dans le département du Nord Est, à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, vis-à-vis de la ville de Dajabón.

D'après le recensement de 2003 (IHSI), la population de la Commune de Ouanaminthe aurait atteint les 82 549 habitants, soit une densité de 370,34 hab./km^2, avec 43 774 habitants en milieu urbain et 38 775 habitants en milieu rural. A titre de comparaison, d'après l'étude réalisée par INESA/FLACSO en 2003, la densité démographique de Ouanaminthe serait 6 fois supérieure à celle de Dajabón.

La ville a connu une explosion démographique qui a débuté pendant la période de l'embargo en 1991 pendant laquelle la ville a été le siège de la contrebande d'essence. Elle a continué sous les échanges commerciaux de toute sorte avec la République voisine.

Ouanaminthe est aujourd'hui la plus grande ville du Nord-Est, plus grande que le chef-lieu du département, Fort Liberté, qui compte 16 615 habitants.

B. LE CADRE PHYSIQUE

Entre 1990 et 2006, correspondant à la période d'explosion démographique, la zone urbaine bâtie a pratiquement triplé de superficie, passant de 120 ha à près de 350 ha, ***voir Carte 2 en page suivante: Évolution de l'aire urbanisée de la Ville de Ouanaminthe entre 1990 et 2006.***

Malheureusement, cette croissance s'est réalisée de manière spontanée et anarchique.

Les principales zones d'expansion de la ville sont orientées vers le Sud-ouest et le Nord-ouest. La ville de Ouanaminthe est passée d'une petite bourgade à une ville très densifiée et, dont une partie est bidonvillisée.

La ville présente deux structures physico-spatiales bien distinctes :

- la partie à l'Est de la Rue Liberté est la ville ancienne et est constituée d'une trame viaire plus ou moins établie avec des équipements comme la place publique, la Mairie et les bâtiments administratifs de la ville. Elle est aussi relativement peu densément peuplée avec des poches de végétations reparties et des zones non bâties à travers le secteur ;

- la partie à l'ouest de la ville (ouest de la rue Liberté) est la partie la plus récente et présente l'aspect d'un vaste bidonville. Elle est aussi très densément peuplée

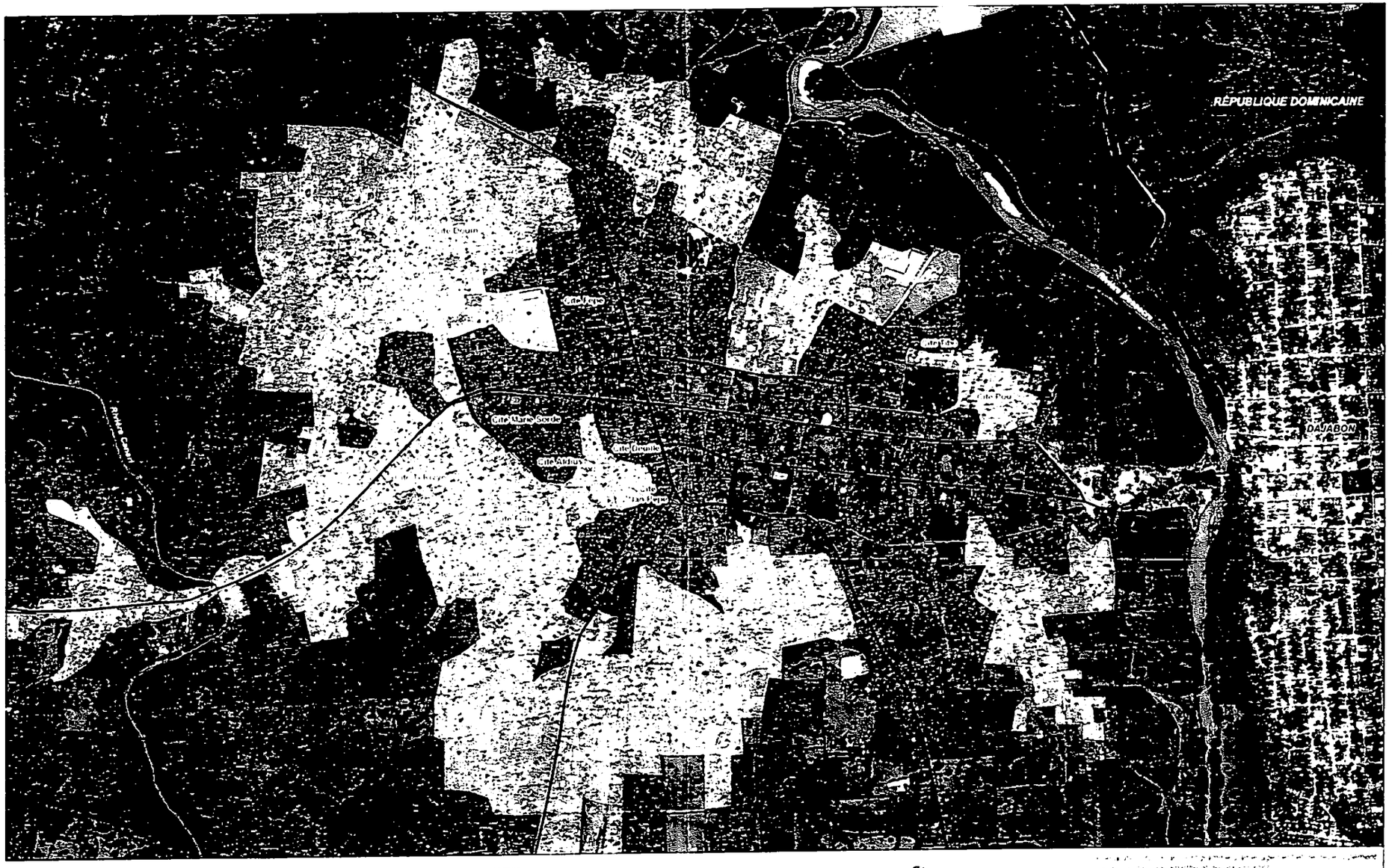

Republique d'Haiti

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ECONOME ET DES FINANCES

PRET BID 1493 SF-HA

Legende

1 5 000

Carte 2 - Evolution de l'aire urbanisee entre 1990 et 2006

Ville de Ouanaminthe

C. LES ÉQUIPEMENTS URBAINS DE BASE

Les équipements socioéconomiques et infrastructures de la ville sont en mauvais état et en nombre insuffisant pour répondre aux besoins de la population, ***voir carte 3 en page suivante : Occupation du sol.***

Le marché de Ouanaminthe est dépassé par la croissance de la ville. Les équipements de la zone frontalière sont dans un état lamentable (voir projets d'investissements à la section suivante).

Le drainage des eaux de ruissellement, le pavage des rues, la distribution d'eau potable, la collecte des ordures, sont autant de problèmes jugés prioritaires et classés très grave par la communauté de la ville au cours d'une enquête réalisée par la FLASCO et INESA en 2003 (***voir en annexe***).

À titre d'exemple, la Ville de Ouanaminthe ne compte que deux (2) ouvrages partiels de drainage des eaux pluviales, soit le long de la rue Espagnole et la rivière Ti-rivière, dont un court tronçon a été canalisé au croisement de la rue La Liberté au sud de la rue Espagnole, ***voir carte 4 en page suivante : Topographie et drainage des eaux existant.***

L'enquête réalisée en 2003 a aussi fait ressortir les carences et frustrations de la population de Ouanaminthe en termes d'opportunités économiques (misère), soins de santé, d'éducation et la sécurité.

Ces besoins identifiés par la population correspondent aussi à ceux identifiés par la Mairie publiés dans la *« Proposition de programme de Cartel du parti Fusion des Sociaux Démocrates Haïtiens à la Mairie de Ouanaminthe aux prochaines joutes électorales de l'année 2006 – 2010.».*

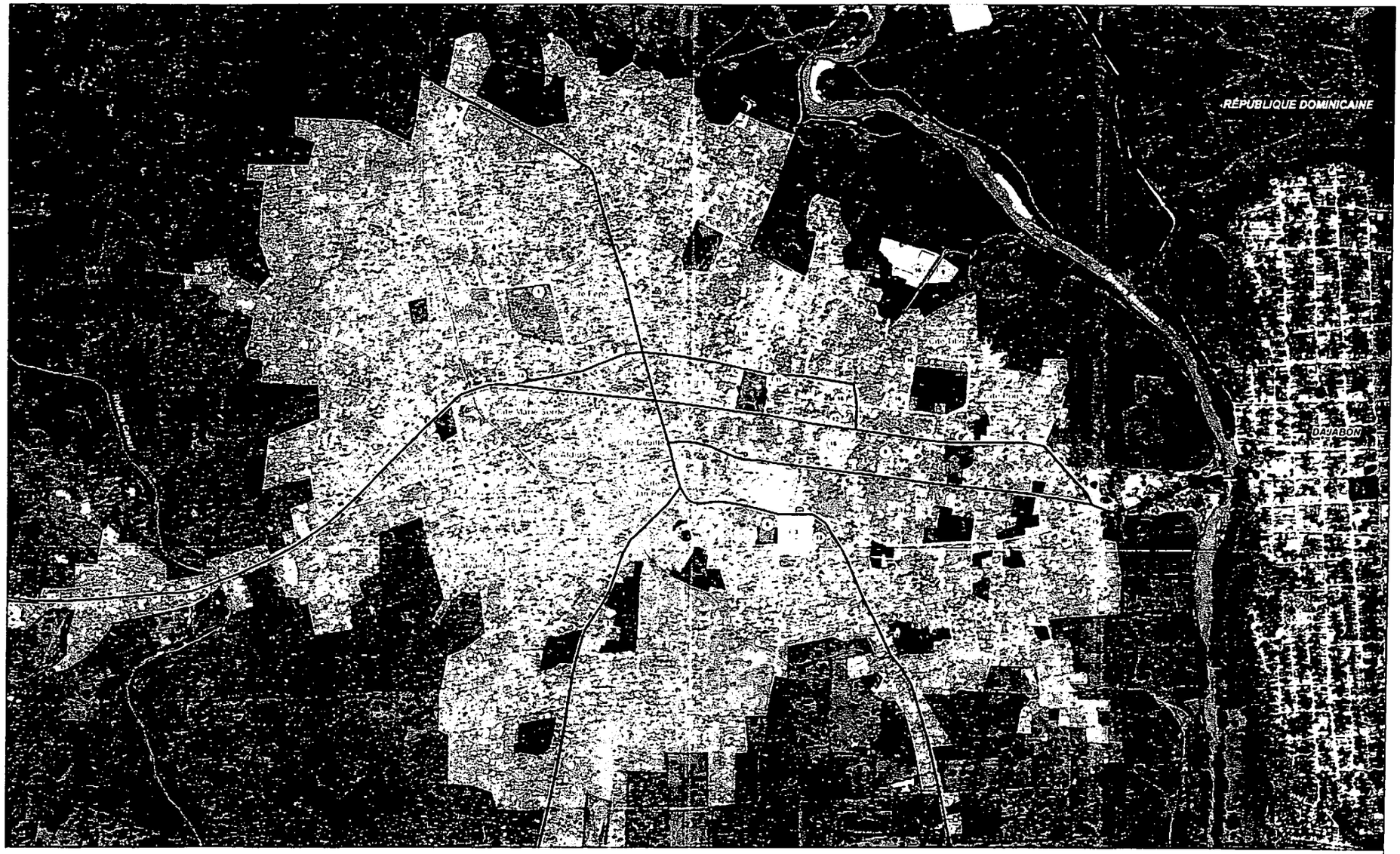

Republique d'Haiti

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PRET BID 1493 SF-HA

Source

Projection

Legende

Liste des sites d'interet

1 5 000

Carte 3 - Occupation du sol - equipements urbains

Ville de Ouanaminthe

Republique d'Haïti

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PRET BID 1493 SF HA

Source

Projection

Legende

1 5 000

Carte 4 - Topographie et drainage existant des eaux

Ville de Ouanaminthe

2.2. LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN COURS

Des interventions ont lieu actuellement à proximité et à l'intérieur des limites de la ville de Ouanaminthe. Elles visent essentiellement à promouvoir le développement socioéconomique de la zone.

La plus importante est la réhabilitation de la route reliant la Ville du Cap Haïtien à celle de Ouanaminthe et la frontière, en cours d'exécution par l'entreprise italienne Ghella, sous financement de l'Union Européenne, pour un investissement de 41 millions d'Euros pour la réhabilitation des 75 km séparant les deux villes.

D'autres aménagements complémentaires sont également prévus en parallèle à ce projet (l'enveloppe globale serait de 45 millions d'Euros), à être exécutés également par l'entreprise Ghella, soient :

- La réhabilitation de la rue Espagnole, principale axe routier de la ville ;
- La construction d'un nouveau pont pour franchir la rivière Massacre dans le prolongement de la rue Espagnole et de la rue menant à la zone franche ;
- La construction d'un nouveau marché binational du côté dominicain, sur une superficie couverte de 11 600 m^2 en deux niveaux, avec structure métallique ;
- La construction de nouveaux bâtiments pour abriter les Douanes, du côté haïtien et dominicain.

Il convient toutefois de compléter ces investissements majeurs par des activités vivant à améliorer de manière concrète le cadre vie des habitants dans les quartiers de la ville de Ouanaminthe, telles que celles prévues dans le cadre du présent Plan-Programme :

- Drainage des eaux de ruissellement,
- Adoquinage de rues collectrices,
- Collecte et traitement des déchets,
- Équipements sportifs et récréatifs pour les jeunes,
- autres.

III. LE PLAN-PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VILLE

Le Plan Programme s'appuie sur une Vision de développement durable pour la Ville de Ouanaminthe et sur des axes stratégiques d'aménagement et de développement comprenant des activités ou projets d'investissements urbains.

3.1. LA VISION DE DÉVELOPPEMENT

La Vision de développement durable (à long terme) pour la Ville de Ouanaminthe ***repose sur deux (2) grandes Vocations économiques complémentaires*** qui sont à développer pour tirer profit de la localisation stratégique de la Ville et créer les opportunités d'emplois requises pour la population :

- Zone frontalière - Plateforme Logistique / transport
- Zone franche industrielle – secteur manufacturier et agroalimentaire

Cette Vision s'appuie également sur la consolidation des fonctions commerciales et de services de la Ville.

Zone frontalière - Plateforme Logistique / transport

La Plate forme logistique (notamment pour les produits agroalimentaires) consiste en la mise en place d'un centre de regroupement dans un même lieu physique (zone frontalière) d'un ensemble d'expertises en sécurité transfrontalière, en logistique et chaîne d'approvisionnement, en commercialisation de produits, en contrôle de qualité sanitaire et en technologies de l'Information pour faciliter l'Import-export.

Les principes opérationnels d'une Plateforme logistique sont les suivants :

- Géré par le privé ;
- Basé sur le partenariat ;
- Supporté et initié par le public ;
- Axé sur la spécialisation des fonctions.

La mise en place d'une Plateforme logistique devrait être conçue selon un processus de maturation progressive de ce projet porteur pour le développement de l'économie régionale.

Un premier stade viserait le développement des infrastructures pour les mouvements logistiques routiers d'importations. L'aménagement prendrait la forme de bureau et d'entrepôts logistique à être construits dans la Zone frontalière du côté haïtien.

Un deuxième stade, dans une perspective élargie de partenariat avec les autres villes du Nord (Cap Haïtien, Fort Liberté) viserait le développement de la capacité multimodale (maritime et aérien) et le développement des infrastructures pour les marchés d'exportation.

Zone franche – secteur industriel

L'expansion et la diversification des activités industrielles de la Zone franche de Ouanaminthe en privilégiant les secteurs manufacturiers tirant profit du cadre légal international favorisant les exportations en provenance d'Haïti ainsi que le secteur de l'agroalimentaire (agro industriel).

3.2. LES COMPOSANTES / AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME

Le Plan Programme d'aménagement et de développement de la Ville de Ouanaminthe comporte cinq (5) grandes composantes ou axes stratégiques de développement et d'aménagement, comprenant chacune des activités / projets d'investissements qui permettront d'atteindre les objectifs du projet, à savoir : la réhabilitation du cadre de vie des habitants, l'augmentation de la fourniture des services urbains de base et la création d'opportunités économiques et d'emplois.

Le Plan –Programme se veut un outil stratégique de planification permettant de coordonner l'ensemble des interventions – investissements visant à améliorer les conditions de vie de la population de Ouanaminthe.

Le graphique en page suivante permet de résumer l'ensemble de cette stratégie d'interventions du Plan – Programme : Axes / Composantes et Activités / Projets.

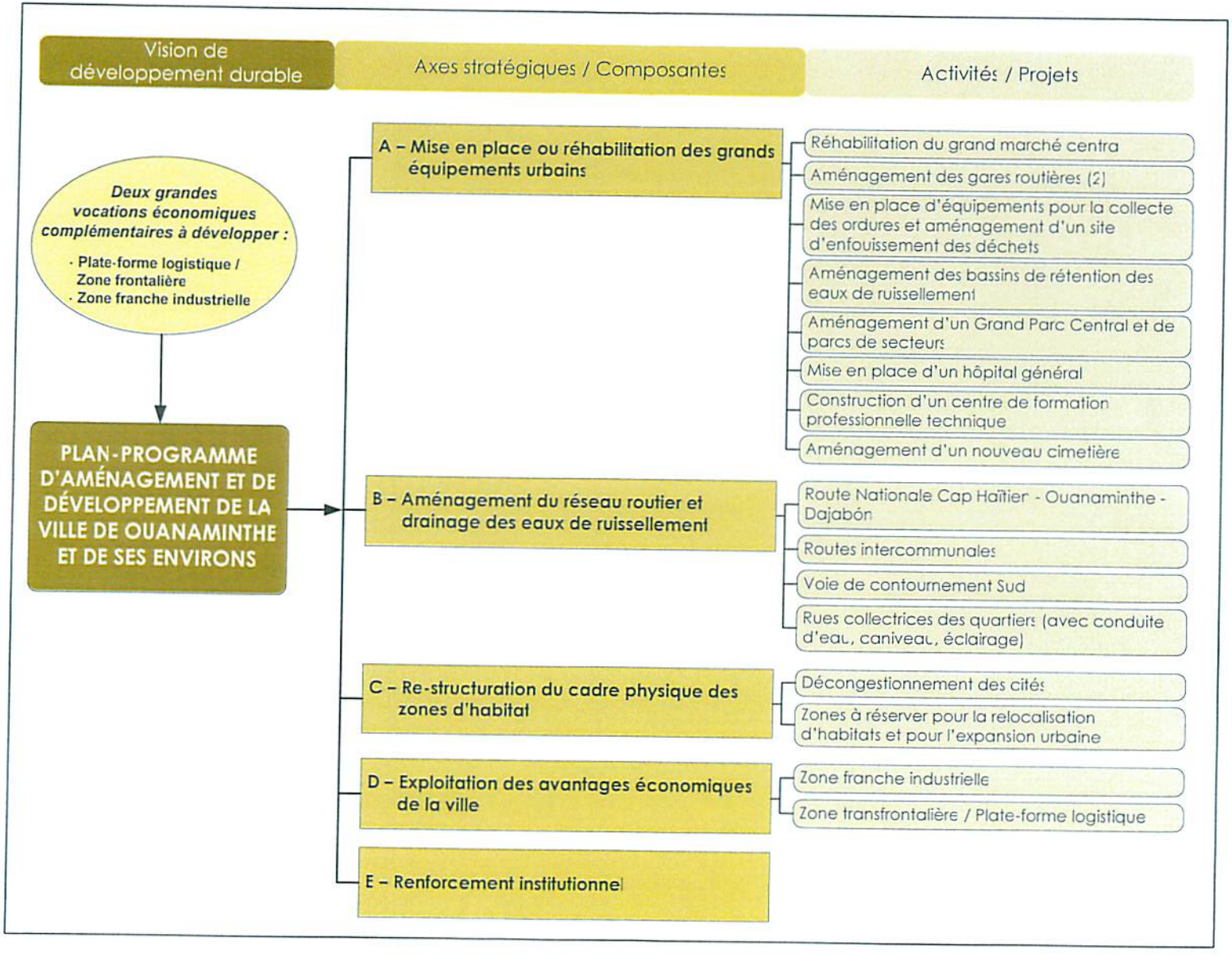
Vision de développement durable
Axes stratégiques / Composantes
Activités / Projets
Deux grandes vocations économiques complémentaires à développer :
· Plate-forme logistique / Zone frontalière
· Zone franche industrielle
PLAN-PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE OUANAMINTHE ET DE SES ENVIRONS
A – Mise en place ou réhabilitation des grands équipements urbains
Réhabilitation du grand marché centra
Aménagement des gares routières (2)
Mise en place d'équipements pour la collecte des ordures et aménagement d'un site d'enfouissement des déchets
Aménagement des bassins de rétention des eaux de ruissellement
Aménagement d'un Grand Parc Central et de parcs de secteurs
Mise en place d'un hôpital général
Construction d'un centre de formation professionnelle technique
Aménagement d'un nouveau cimetière
B – Aménagement du réseau routier et drainage des eaux de ruissellement
Route Nationale Cap Haïtier - Ouanaminthe - Dajabón
Routes intercommunales
Voie de contournement Sud
Rues collectrices des quartiers (avec conduite d'eau, caniveau, éclairage)
C – Re-structuration du cadre physique des zones d'habitat
Décongestionnement des cités
Zones à réserver pour la relocalisation d'habitats et pour l'expansion urbaine
D – Exploitation des avantages économiques de la ville
Zone franche industrielle
Zone transfrontalière / Plate-forme logistique
E – Renforcement institutionnel

A. LA MISE EN PLACE OU RÉHABILITATION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS URBAINS

Certains équipements publics font complètement défaut dans la ville de Ouanaminthe et ceux qui existent sont soit insuffisants pour répondre aux besoins d'une population en pleine croissance, soit sont en état de délabrement faute d'entretien.

Cette composante du Plan - Programme vise à corriger cette situation par la mise en place ou réhabilitation des équipements prioritaires :

1. la réhabilitation du grand marché central,
2. l'aménagement des gares routières (2),
3. la mise en place d'équipements pour la collecte des ordures et l'aménagement d'un site d'enfouissement des déchets,
4. l'aménagement de bassins de rétention des eaux de ruissellement,
5. la construction d'un Grand Parc Central de Ouanaminthe et de Parcs de secteurs
6. la mise en place d'un hôpital général pour la Ville
7. la construction d'un Centre de formation professionnelle technique
8. l'aménagement d'un nouveau cimetière

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

1. <u>Le grand marché central à réhabiliter</u>

Le Grand Marché Central se trouve dans la zone Nord-ouest de la ville. Cette zone est densément peuplée et présente l'aspect d'un bidonville.

Le marché est dans un état de délabrement avancé, le site n'est pas drainé, l'intérieur est délaissé par les marchandes qui s'installent plutôt aux alentours (photos 1, 2, 3).

Un terrain vague contigu au marché et destiné à la vente de bétail se trouve aussi dans le même état insalubre (photo 4).

Les principaux travaux prévus sont :

- Re-conception des étals en concertation avec les marchandes pour assurer leur utilisation;
- Drainage des eaux du site du marché et du parc de bétail.

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

République d'Haïti

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME DE REMISE EN ETAT DE L'INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE DE BASE (WBER) – **PRÊT BID 1491/SF-HA**

HAITI

Source

Projection

Légende

Equipements urbains

Parcs et espaces verts

Hydrographie

Travaux routiers court terme

Route nationale (projet de réhabilitation MTPTC / UE)

Rues sélectrices

Routes intercommunales

Voie de contournement sud : tracé A

Voie de contournement sud : tracé B

0 125 250 500

1:5 000

Préparation d'un Plan - Programme d'aménagement et de développement de la ville de Ouanaminthe et de ses environs

Carte 5.1 - L'aménagement du réseau routier et les grands équipements urbains - court terme

Ville de Ouanaminthe

République d'Haïti

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE DE BASE (PREEB) - **PRÊT BID 1493/SF-HA**

Source

Images Quickbird, septembre 2006

Projection

UTM WGS 1984

Légende:

- Équipements urbains
- Parcs et espaces verts
- Hydrographie

Travaux routiers phase ultérieure

- Route nationale (projet de réhabilitation MTPTC - UE)
- Rues collectrices
- Routes intercommunales
- Voie de contournement sud - tracé A
- Voie de contournement sud - tracé B

0 125 250 500 m

1:5 000

Préparation d'un Plan - Programme d'aménagement et de développement de la Ville de Ouanaminthe et de ses environs

Carte 5.2 - L'aménagement du réseau routier et les grands équipements urbains; phase ultérieure

Ville de Ouanaminthe

Photo 1: Marché construit délaissé par les marchandes

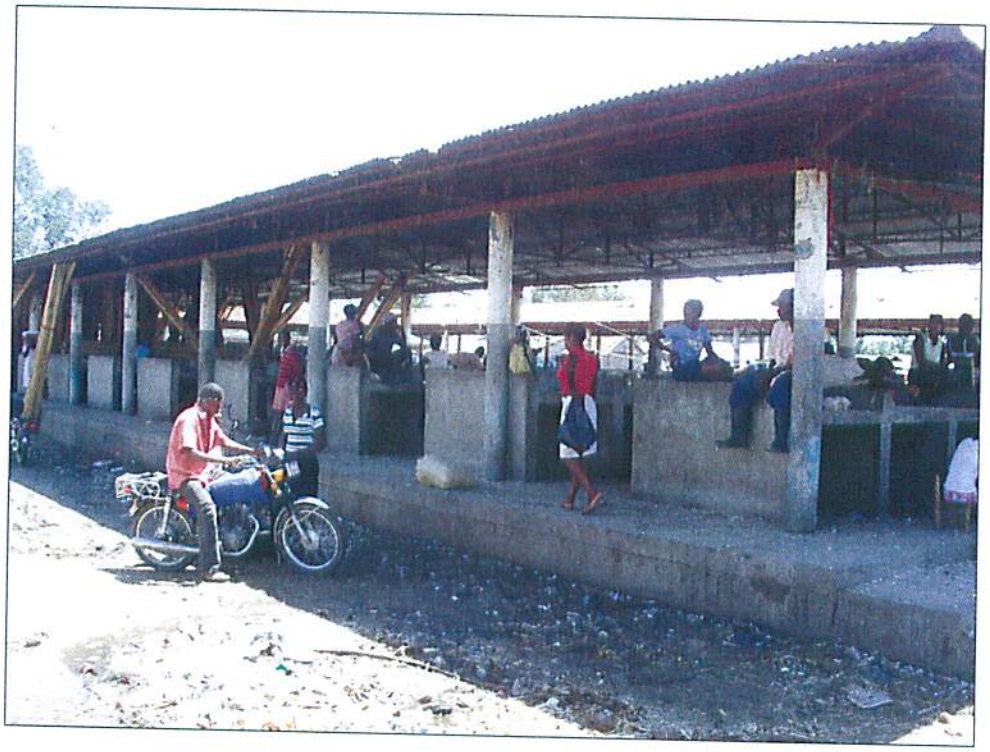

Photo 2: Marchandes vendant leurs produits aux alentours du marché

Photo 3: Problème de drainage aux abords du marché

Photo 4: Terrain destiné à la vente du bétail

2. Les gares routières à aménager

Ouanaminthe entretient des échanges importants avec la ville du Cap Haïtien et Fort Liberté, mais aussi avec les autres communes du sud du Département du Nord-Est.

Les gares routières desservant ces deux grandes destinations ne sont pas aménagées (photos 5: gares routières non aménagées).

Les principaux travaux prévus sont :

- Aménager la gare routière vers Cap Haïtien / Fort Liberté. Cette gare aurait avantage à être située à l'entrée Ouest de la ville, en façade de la rue Espagnole.

- Aménager la gare routière vers les Communes au sud (Mont Organisé, Capotille) (carte). Cette gare aurait avantage à être située dans la partie Sud de la ville, à l'intersection entre les routes intercommunales vers Capotille et Mont Organisé et la rue de la Liberté (carte 3 : les grands équipements).

Voir la carte 5 (page 18) : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

3. Le site d'enfouissement technique et la collecte des déchets

La gestion des déchets est une des grandes priorités des habitants de la ville. Le Plan Programme prévoit la mise en place d'un système pour la collecte et l'établissement d'un centre d'enfouissement technique sanitaire des déchets solides.

La collecte se fera dans des mini conteneurs **(voir photographies ici-bas, illustrant l'exemple de Port-au-Prince)** aménagés dans l'emprise de la voirie et avec un camion benne qui transportera les déchets des différents quartiers de la ville vers le lieu d'enfouissement.

Source : Le Nouvelliste, 2007.

Les déchets seront transportés et enfouis dans un site d'une dimension minimale de 10 hectares (compte tenu du volume à enfouir pour une population urbaine de plus 40 000 habitants sur une période minimale de 25 ans comme durée de vie d'un centre d'enfouissement technique), le tout en respectant les normes techniques et environnementales d'implantation (ex. distance de protection par rapport aux zones habitées, aux cours d'eau, aux puits et sources d'eau potable, à l'aéroport pour le péril aviaire, autres).

La localisation d'un tel centre d'enfouissement technique sanitaire pourrait se faire dans la zone d'extension nord-ouest de la ville soit à moins de 5 km du centre urbain de la ville, réduisant ainsi les coûts d'opération reliés au transport quotidien des déchets.

Voir la carte 5 (page 18) : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

4. Les bassins de rétention des eaux de ruissellement

Le réseau routier de la ville sera équipé d'un système de drainage des eaux des pluies (caniveaux fermés, voir composante B ci-après) qui dirigera les eaux collectées vers des bassins de rétention (6) installés dans les parties basses de la ville. Ces bassins de rétention permettront d'évacuer les eaux de pluies vers la rivière Massacre à l'est et la rivière Canari à l'Ouest.

Nous recommandons d'aménager six (6) bassins de rétention pour diminuer les débits, éviter le débordement et l'érosion de ces cours d'eau. De tels bassins pourraient aussi être utilisés comme ***bassins de sédimentation***, permettant ainsi de diminuer la pollution des cours d'eau naturels.

5. Le grand Parc central de Ouanaminthe et les Parcs de secteurs

La ville de Ounaminthe ne dispose d'aucun grand parc public équipé de rassemblement et de divertissement sportif et récréatif pour les jeunes qui constituent une forte proportion de sa population.

En même temps, on retrouve en plein centre géographique de la ville, le site de l'ancienne Caserne militaire (Quartier général) du Département du Nord-Est, dont le terrain couvre une superficie d'environ 3 ha (photos 6 et 7) avec les structures désaffectées et délabrées de l'ancienne Caserne.

Cet espace central pourrait être réaffecté en un grand Parc urbain public (en fait on y retrouve déjà un terrain de sport utilisé par les jeunes) :

- stade de football et terrains multisports pour les jeunes,
- centres communautaires pour les jeunes et les familles (évaluer les possibilités structurales et architecturales de récupération ou réhabilitation de l'ancienne caserne)
- espace vert paysagé

En complément à ce grand Parc urbain central, chacun des secteurs d'aménagement de la Ville devrait disposer d'un parc d'utilisation quotidienne (superficie minimale de 1 ha) offrant les installations récréatives minimales pour les jeunes (terrain de football et terrains multisports) servant également d'espace vert paysagé. Ces parcs /espaces verts sont montrés en couleur verte à la carte 5.

Enfin, la Ville de Ouanaminthe avec l'appui des autorités centrales (MEF/DGI, MTPTC, MICT) devrait aussi avoir comme politique d'acquérir les terrains boisés laissés vacants à travers le bâti urbain afin d'y conserver à long terme des espaces verts.

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

Photo 5: l'Ancien Quartier Général du Département du Nord-Est

Photo 6: l'Ancien Quartier Général du Département du Nord-Est

6. La mise en place d'un hôpital général

L'emplacement actuel (dans le secteur est en façade de la rue Espagnole) et les installations de l'hôpital de Ouanaminthe devront faire l'objet d'une évaluation spécifique afin de déterminer s'ils répondent aux besoins d'une population de plus de 80 000 habitants (urbain et rural).

La mise en place d'un hôpital général (ou relocalisation de l'actuel) permettant de doter la ville des facilités complètes (et possibilité de future expansion), incluant des modules de logements pour les séjours de longue durée, pourrait être envisagée sur un nouveau site disposant de la superficie requise pour ce type d'équipement sanitaire, soit un terrain actuellement vacant en partie boisé à proximité de l'emplacement actuel.

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

7. La construction d'un Centre de formation professionnelle technique

Les vocations économiques de Plateforme logistique et de zone franche industrielle vont requérir un bassin de main d'œuvre de compétences diverses. La Ville de Ouanaminthe devra donc être dotée d'un Centre de formation professionnelle technique pour supporter cette stratégie de développement. La localisation de ce Centre de formation professionnelle technique pourrait être envisagée sur un terrain actuellement vacant à proximité de la zone frontalière.

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

8. L'aménagement d'un nouveau cimetière

Le site du Cimetière actuel est saturé et il faut prévoir l'aménagement d'un nouvel espace pouvant servir de Cimetière pour le moyen et long terme. Le secteur au nord-ouest de la Ville offre amplement d'espace pour y permettre d'y aménager un nouveau Cimetière

B. L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER ET DRAINAGE DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Les travaux d'aménagement du réseau routier et de drainage des eaux de ruissellement viennent compléter les travaux déjà en cours par le MTPTC (réhabilitation de la route nationale reliant la Ville du Cap Haïtien à celle de Ouanaminthe et la frontière, financement de l'Union Européenne, voir section 2.2 en page précédente, incluant la rue Espagnole à l'intérieur des limites de la Ville) ; éviter les inondations et la stagnation des eaux dans les quartiers et mettre en place une structure viaire hiérarchisée selon un phasage allant de court, moyen et plus long terme.

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

1. Les routes intercommunales

Les routes intercommunales liant Ouanaminthe aux Communes de Capotille et de Mont Organisé dans le sud du Département du Nord Est :

1. Route Ouanaminthe à Mont Organisé : soit rue de La Liberté (côté sud de la rue Espagnole)
2. Route Ouanaminthe à Capotille

Ces routes comportent des tronçons urbains. Leur construction servira donc aussi à structurer la partie de la ville située au Sud de la rue Espagnole.

Il s'agit d'un total d'environ 2,9 kilomètres de route.

2. Les rues collectrices des quartiers : localisation et gabarit

Il est aussi prévu la construction des rues suivantes, afin de permettre un désenclavement des quartiers, structurer la trame urbaine autour d'un réseau de rue collectrice et fournir des services de base à la population : drainage des eaux de ruissellement, distribution d'eau potable, éclairage des rues et installation de mini conteneurs pour la collecte des déchets solides.

La trame des rues collectrices structurantes des quartiers de Ouanaminthe est organisé comme suit:

Dans l'axe Est – Ouest :

a. Rue qui relie la rue Lamine à celle qui mène à la zone franche et son prolongement en ligne droite vers l'ouest;
b. Rue qui longe le marché et le parc à bétail, depuis la rue Liberté jusqu'à la rue de la Paix dans le secteur nord-ouest;
c. Rue Vallière (tracé existant); et la Rue Bourdon (un peu plus au sud);
d. Rue Espagnole;
e. Rue Saint Pierre et son prolongement vers l'ouest;
f. Rue traversant la Cité La Paix (dénommé ici comme Rue de la Paix) et son prolongement vers le nord-ouest pour desservir les infrastructures d'un futur site d'enfouissement technique des déchets;
g. Rue Calvaire et son prolongement (rue Scott), et la rue Martyre un peu plus au sud;
h. Rue future dans la zone d'expansion sud (dénommée ici Rue Félix).

Dans l'axe Nord – Sud :

i. Rue de la Liberté (au nord de la rue Espagnole, le côté sud étant la route intercommunale vers Mont Organisé), et son prolongement au nord pour desservir la zone franche industrielle (dont le tracé est déjà existant et disposant en partie d'éclairage public (lampadaires);
j. Rue de la Place;
k. Rue Lamine;
l. Rue Reine Marie Louise;
m. Rue de l'Enterrement;
n. Rue à côté du canal Petite Rivière (côté nord à la rue Espagnole), et son prolongement vers le sud par la rue Président Théodore,
o. Rue future dans la zone d'expansion ouest venant boucler avec le prolongement de la rue du marché
p. Rue future servant de limite à la zone d'expansion ouest à proximité de la rivière Canari, venant boucler avec la voie de contournement sud

Ces rues collectrices mesurent un linéaire total de :

- À court terme 12 kilomètres
- Phase ultérieure : 8 kilomètres (plus les 3 km de la voie de contournement sud, voir ci-dessous)

Le gabarit minimal de ces rues collectrices devrait être de 9 mètres, selon les caractéristiques suivantes :

- 2 voies de circulation (une dans chaque direction) de 3,5 mètres chacune ;
- 2 trottoirs de 1 mètre de chaque côté, dont un côté est un caniveau recouvert ;

Sur certains tronçons de rues, le profil doit être modifié avec un seul trottoir d'un côté pour permettre d'y aménager un caniveau de 1,5 mètres ou de 2,0 mètres selon les gabarits requis par le schéma de drainage des eaux de ruissellement (voir ci-après).

3. Les carrefours stratégiques aux entrées de ville

La configuration de certains carrefours stratégiques (2) aux entrées est et ouest de la Ville devra aussi être 're-désignés' pour y aménager des giratoires :

- Entrée Ouest : Carrefour Rue Espagnole, rue Président Théodore, rue du Canal Ti-Rivière et rue de la Paix.

- Entrée Est : Carrefour Rue Espagnole, future rue dans l'axe nord-sud devenant également la future voie de contournement sud.

Ces entrées de ville devront également faire l'objet de traitement urbanistique afin d'y aménager des espaces paysagés avec mobilier urbain signalant ces espaces stratégiques.

Voir la carte 5 : Aménagement du réseau routier et des grands équipements urbains.

4. La voie de contournement sud

La voie de contournement Sud est un projet à moyen terme qui vise à diriger le trafic de transit des camions faisant le trajet entre la zone frontalière et le Cap Haïtien vers l'extérieur du centre de la ville pour éviter les congestions et risques d'accidents. Deux tracés potentiels sont montrés à la carte 5.

Photo 7: Réseau routier à réhabiliter

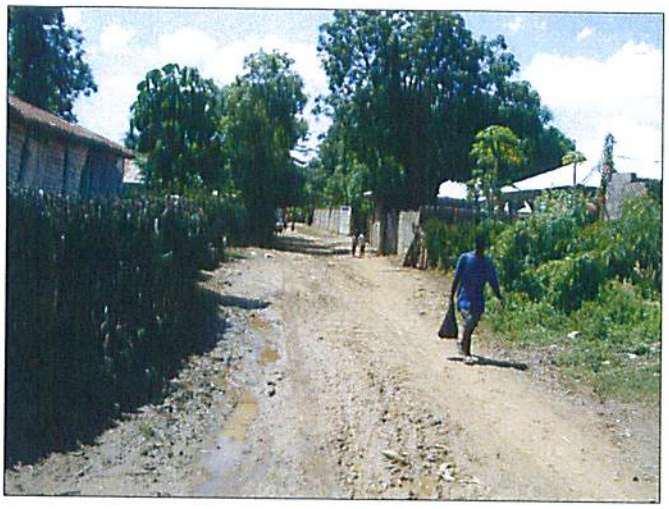

Photo 8: Réseau routier à réhabiliter

Photo 9: Réseau routier à réhabiliter

5. Le schéma directeur de drainage des eaux de ruissellement

Pour drainer la ville, des caniveaux en béton, de 1.0 m de profondeur et de largeur variable seraient construits sur les rues à réhabiliter dans le cadre du présent programme d'aménagement et de développement de la ville.

Un plan compilant toutes les informations nécessaires a d'abord été préparé, superposant image aérienne et plan topographique. Puis, des surfaces de drainage et des sens d'écoulement ont été dessinés en fonction de la topographie existante. Ceci a permis de définir 10 bassins versants (de A à J) pour l'ensemble de la ville, chacun étant divisé en un certain nombre de sous-bassins.

La méthode rationnelle a été utilisée pour calculer les débits générés par chaque sous-bassin et bassin, ce qui nous a permis de dimensionner les caniveaux et de vérifier par itération certaines de nos hypothèses.

Le canal Petite rivière qui traverse la ville a été utilisé pour le drainage. Certaines sections de ce canal devront être agrandies, afin de garantir une capacité suffisante et d'éviter les débordements dans les quartiers situés du côté nord de la Rue Espagnole.

Une fois ces eaux drainées vers l'extérieur de la ville grâce au réseau de caniveaux prévu et à la réfection du canal existant, elles pourront être dirigées vers les cours d'eau environnants : la rivière Canary ou la rivière Massacre. Il est cependant recommandé d'aménager des bassins de rétention, au nombre de six (6), pour diminuer les débits, éviter le débordement et l'érosion de ces cours d'eau. De tels bassins pourraient aussi être utilisés comme bassins de sédimentation, permettant ainsi de diminuer la pollution des cours d'eau naturels. Nous avons évalué les dimensions nécessaires de ces bassins, variant de 0,5 ha à 1,7 ha.

Il faut noter enfin que ce réseau de drainage projeté doit être relié à celui prévu dans le cadre de la réfection de la rue Espagnole (réf. Réhabilitation de la route nationale reliant la Ville du Cap Haïtien à celle de Ouanaminthe et la frontière, financement de l'Union Européenne, voir section 2.2 en page précédente, incluant la rue Espagnole à l'intérieure des limites de la Ville).

Voir en page suivante la carte 6 : Schéma directeur de drainage des eaux de ruissellement.

Photo 10: Réseau de drainage à réhabiliter

Photo 11: Réseau de drainage à réhabiliter

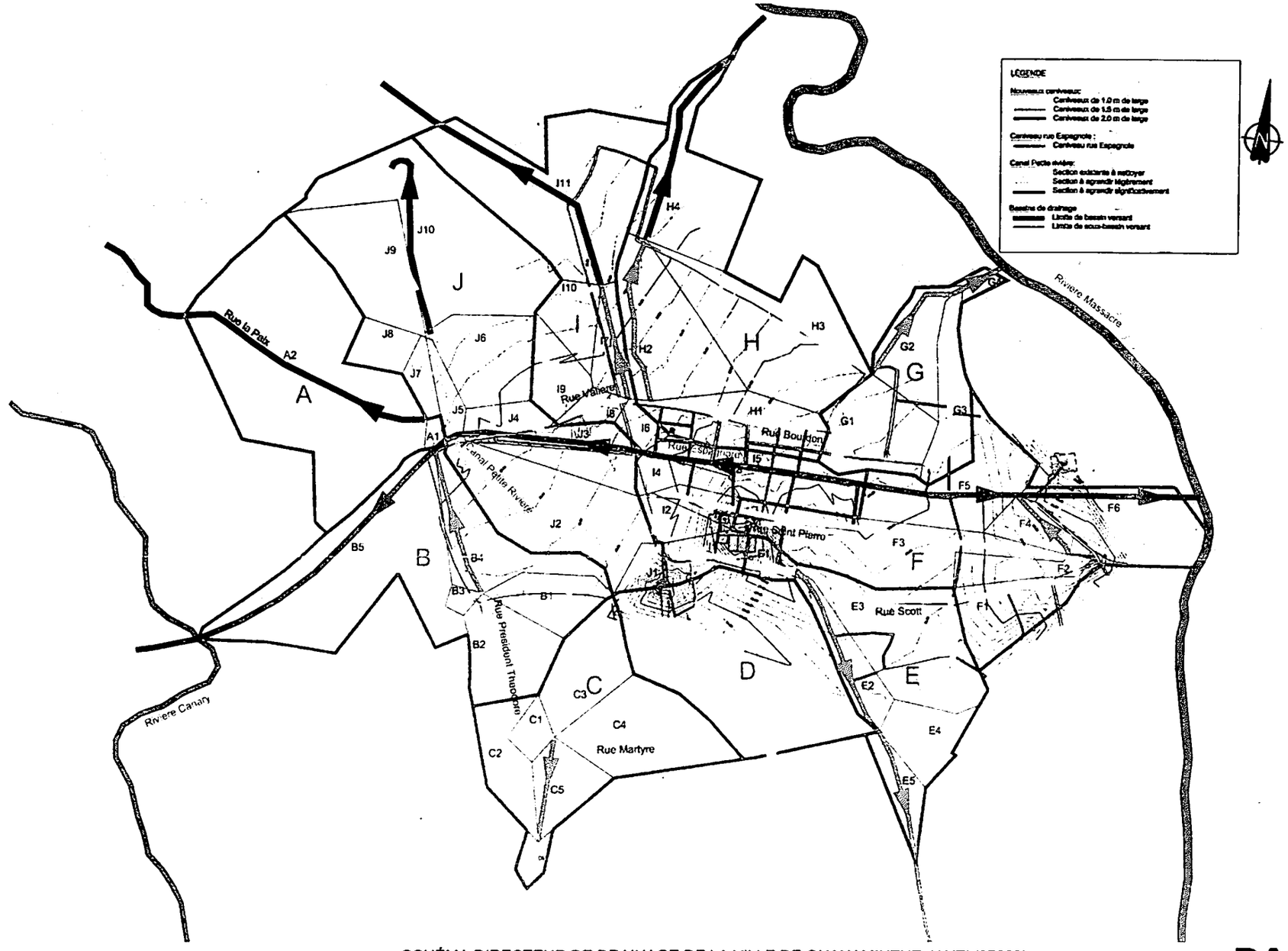

République d'Haïti
Ministère des travaux publics, transports et communications (MTPTC)
Ministère de l'économie et des finances
Programme de remise en état de l'infrastructure économique de base (PREIEB)

SCHÉMA DIRECTEUR DE DRAINAGE DE LA VILLE DE OUANAMINTHE, HAITI (37608)

Échelle: 1:10000

DAA
› Daniel Arbour & Associés
460 RUE McGILL
MONTRÉAL (QUÉBEC), H2Y 2H2
TÉL. (514) 954-5, Fax (514) 954-5345

C. LA RESTRUCTURATION DU CADRE PHYSIQUE DES ZONES D'HABITAT

1. Les Cités à décongestionner

Il s'agit de deux grandes zones situées à l'ouest de la rue La Liberté, des côtes nord et sud de la rue Espagnole, soit : Cité Fepe, Cité Douin, Cité Deulle, Cités Nan Fepe, Cité Aldius, Cité Félix, Cité Marie Sorde. Ces zones couvrent une superficie totale de 128 ha.

Les travaux de restructuration comprennent :

- Dégagement de ruelles pour la circulation à moto et piéton avec caniveau pour le drainage des eaux de ruissellement ;
- Installation de bornes fontaines pour la distribution de l'eau potable (Comité de l'eau) ;
- Installation de blocs sanitaires communautaires (latrines modernes) ;
- Aménagement de mini-foot, basket ;
- Plantation d'arbres.

2. Les zones à réserver pour la relocalisation d'habitat et l'expansion urbaine

Le décongestionnement des zones d'habitat (cités) à forte densité de population entraînera la délocalisation des habitants et les besoins en zone de relocalisation viabilisée.

De plus, la ville est appelée à se développer et il faut planifier la future expansion due à cette croissance.

Les zones à réserver pour la relocalisation d'habitats et l'expansion future de la ville se trouvent dans la partie ouest de la ville et à l'est de la rivière Canari, des côtes nord et sud de la rue Espagnole. Il s'agit d'une superficie totale de 158 ha.

Les lotissements seront délimités et les parcelles viabilisées.

Voir en page suivante la carte 7 : Restructuration des zones d'habitat.

Photo 12: Habitat à restructurer

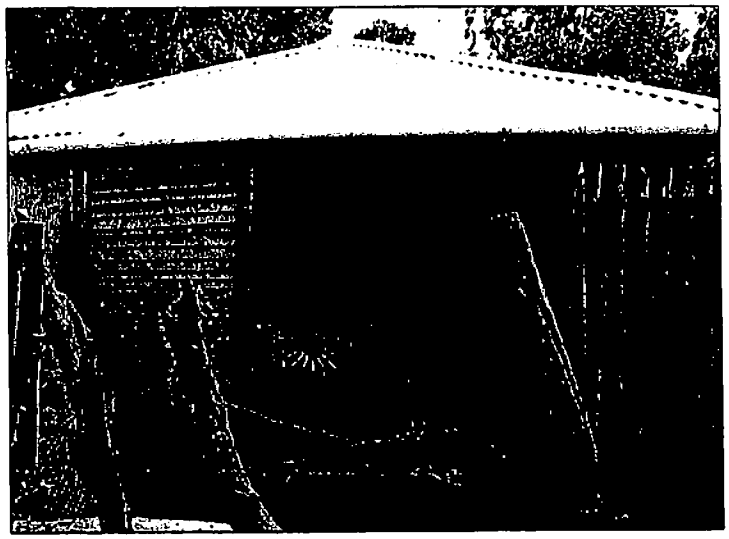

République d'Haïti

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- PRET BID 1493 SF-HA

Source

Projection

Legende

1 5 000

Carte 7 - Restructuration des zones d'habitat

Ville de Ouanaminthe

D. EXPLOITATION DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DE LA VILLE ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

Cette composante vise à équiper la ville de façon à l'habiliter à tirer pleinement avantage de ses atouts économiques conformément à la Vision de développement présentée précédemment, tirant profit notamment de sa localisation stratégique de porte d'entrée et de sortie entre les parties Nord d'Haïti et de la République Dominicaine.

Il s'agit de renforcer et de diversifier les activités existantes, afin de créer de nouvelles opportunités économiques et fournir du travail à la population ***(voir section précédente 3.1 sur la Vision de développement).***

1. L'aménagement de la zone frontalière et les installations de la Plateforme logistique transport

L'aménagement de la zone frontalière permettra de contrôler et d'organiser les échanges avec la République Dominicaine. Les services devant assurer ce travail sont aujourd'hui logés dans des bâtiments inadéquats. Les travaux déjà prévus comportent la construction et la modernisation d'un bureau de Douane et de Migration et la construction d'un marché binational du coté haïtien.

Les installations d'une Plateforme logistique devraient être aménagées dans la zone frontalière côté haïtien avec des bureaux de services et entrepôts logistique.

2. Extension et diversification des activités de la Zone Franche Industrielle

L'extension et diversification des activités de la Zone Franche Industrielle par la promotion des investissements dans le secteur manufacturier et le développement de l'agro industriel.

L'agro industrie a fait par le passé la richesse du département du Nord-Est avec la culture et la transformation du sisal. Aujourd'hui, cette culture a disparu, ainsi que les industries de transformation. Toutefois, l'agriculture reste la principale activité économique du Nord-Est et le développement de l'agro-industrie permettrait d'ajouter de la plus-value à la production agricole. De plus, les usines pourront aussi être utilisées pour la transformation de la production agricole des départements avoisinants comme le Nord et le Centre.

3. La formation de la main d'œuvre locale (Centre de formation professionnelle technique)

Les travaux prévus dans le cadre du présent Plan Programme la diversification des activités économiques de la Zone Franche industrielle et la Plateforme logistique de la Zone frontalière nécessiteront la disponibilité d'une main-d'œuvre locale formée.

Les habitants de la ville seront considérés de façon prioritaire lors des processus de recrutement et recevront, au besoin, des formations de base. Il doit être prévu la construction d'un Centre de formation professionnelle technique visant à préparer les jeunes pour qu'ils puissent saisir les opportunités économiques et participer pleinement au développement de la Ville et de sa Région.

E. LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Plusieurs institutions binationales, nationales et locales sont présentes dans la ville de Ouanaminthe et contribuent au développement de la ville. On y retrouve la Commission Mixte Haïtienne-dominicaine, la Commission Présidentielle pour la Gestion du Fonds de Développement Frontalier et la Commission des Bornes Frontalières. On y trouve aussi la Direction Générale des Impôts, l'Administration Générale des Douanes, l'Office Nationale de la Migration.

Des organismes à couverture départementale comme les directions départementales des différents ministères sont aussi présents. Au niveau local, on trouve les Mairies et CASECs.

Tous ces organismes travaillent afin de développer la zone frontalière, le Département du Nord Est et la commune / ville de Ouanaminthe. On doit aussi mentionner les différentes organisations internationales qui investissent aussi, via des projets sectoriels dans le développement de la zone frontalière et de la ville.

Malgré le nombre d'institutions et l'intérêt que suscite la zone frontalière, le Département du Nord et la ville de Ouanaminthe, cette dernière présente une image de misère et d'insalubrité.

Le Présent Plan Programme vise à corriger cette situation par les travaux préalablement définis et par le renforcement des institutions travaillant dans la fourniture et la gestion de l'eau potable, l'électricité, l'assainissement et les équipements publics tels que les marchés. Il s'agit aussi de renforcer les institutions intervenant dans le développement économique de la ville de manière plus générale.

La première étape de ce renforcement sera la mise en place de partenariat entre les différents organismes et leur adhésion au présent programme. Cette approche permettra de résoudre des problèmes identifiés par la population, la Mairie. Elle permettra aussi de coordonner les efforts de développement, afin de maximiser les impacts sur la vie de la population.

Dans le cadre du renforcement institutionnel proprement dit, une attention particulière sera accordée aux instances étatiques et locales. Ces dernières font face à un manque crucial d'équipements, de ressources humaines et financières, afin de répondre aux besoins de la population de la ville. Elles seront impliquées et progressivement renforcées dans la mise en œuvre des activités du projet.

IV. TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPOSANTES (AXES) ET DES ACTIVITES

PLAN - PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE OUANAMINTHE

RAPPORT FINAL

VILLE DE OUANAMINTHE : POPULATION BÉNÉFICIAIRE DIRECTE = 44 000 HABITANTS

Composantes / axes stratégiques	Activités / Projets d'investissements urbains	Unité	Nombre - court terme	travaux routiers phase ultérieure	Coût / Unité en $US	Coût total en $US - Court terme	Coût total en $US - Travaux routiers - phase ultérieure	Total prévu
Mise en place ou réhabilitation des grands équipements urbains	Réhabilitation du grand marché central (et du parc à bétail)	site	1.0		1,000,000 $	1,000,000 $		
	Aménagement des gares routieres	site	2.0		750,000 $	1,500,000 $		
	Construction d'un centre d'enfouissement technique des déchets (et accès)	site	1.0		1,500,000 $	1,500,000 $		
	Équipements pour la collecte des déchets (mini conteneurs et 1 camion benne)	site	30 mini		350,000 $	350,000 $		
	Aménagement de bassins de rétention des eaux de ruissellement	site	6.0		150,000 $	900,000 $		
	Aménagement / construction du grand Parc Central et parcs de secteurs	site	10.0		variable	5,000,000 $		
	Mise en place d'un hôpital général pour la ville	site	1.0		à déterminer			
	Construction d'un Centre de formation professionnelle technique	site	1.0		à déterminer			
	Sous-Total - équipements urbains					***9,250,000 $***		
Construction du réseau routier avec drainage des eaux de ruissellement, eau potable, éclairage public	Construction de la route intercommunale vers Mont Organise	Km	1.5	-	1,500,000 $	2,175,000 $	0 $	2,175,000 $
	Construction de la route intercommunale vers Capotille	Km	1.4	-	1,500,000 $	2,100,000 $	0 $	2,100,000 $
	Sous-Total - route inter communale	**Km**	**2.9**	**0.000**		***4,275,000 $***	***0 $***	***4,275,000 $***
	Rue collectrice Saint Pierre	Km	1.2	-	1,000,000 $	1,170,000 $	0 $	1,170,000 $
	Rue collectrice Saint Pierre (prolongement à l'ouest de la rue de la Liberté, jusqu'à prolongation Rue du Marché)	Km	-	0.884	1,000,000 $	0 $	884,000 $	884,000 $
	Rue collectrice Scott	Km	1.0	-	1,000,000 $	1,000,000 $	0 $	1,000,000 $
	Rue collectrice de l'Enterrement	Km	0.3	-	1,000,000 $	260,000 $	0 $	260,000 $
	Rue collectrice President Theodore	Km	0.8	-	1,000,000 $	800,000 $	0 $	800,000 $
	Rue collectrice Valsere	Km	0.9	-	1,000,000 $	930,000 $	0 $	930,000 $
	Rue collectrice Reine Marie Louise Croix David	Km	0.3	-	1,000,000 $	300,000 $	0 $	300,000 $
	Rue collectrice vers rue de la Zone Franche	Km	0.7	-	1,000,000 $	710,000 $	0 $	710,000 $
	Rue collectrice vers rue de la Zone Franche (prolongement à l'est de la rue Lamine jusqu'à la rue Espagnole)	Km	-	0.699	1,000,000 $	0 $	699,000 $	699,000 $
	Rue collectrice vers rue de la Zone Franche (prolongement à l'ouest de la rue de la Zone France jusqu'à intersection avec future Rue Canari)	Km	-	0.750	1,000,000 $	0 $	750,000 $	750,000 $
	Rue collectrice de la Liberté	Km	0.8	-	1,000,000 $	750,000 $	0 $	750,000 $
	Rue collectrice Canal Petite Rivière	Km	0.7	-	1,000,000 $	710,000 $	0 $	710,000 $
	Prolongement Rue Canal Petite Rivière (nord vers rue Canari)	Km	-	0.235	1,000,000 $	0 $	235,000 $	235,000 $
	Rue collectrice la Paix	Km	1.1	-	1,000,000 $	1,080,000 $	0 $	1,080,000 $
	Rue collectrice du Marche (est-ouest)	Km	0.5	-	1,000,000 $	500,000 $	0 $	500,000 $
	Rue collectrice du Marche (nord-sud)	Km	0.3	-	1,000,000 $	290,000 $	0 $	290,000 $
	Rue collectrice du Marche (prolongement côte ouest de la Rue Canal Petite Rivière, jusqu'à la voie de contournement sud)	Km	-	1.438	1,000,000 $	0 $	1,438,000 $	1,438,000 $
	Rue collectrice de la Zone franche industrielle	Km	1.0	-	1,000,000 $	980,000 $	0 $	980,000 $
	Rue collectrice Tibo-Pou	Km	0.5	-	1,000,000 $	540,000 $	0 $	540,000 $
	Rue collectrice Martyre	Km	0.4	-	1,000,000 $	360,000 $	0 $	360,000 $
	Rue collectrice Martyre (prolongement côte ouest de la Rue President Theodore)	Km	-	0.329	1,000,000 $	0 $	329,000 $	329,000 $
	Rue collectrice Lamine	Km	0.6	-	1,000,000 $	580,000 $	0 $	580,000 $
	Rue collectrice Bourdon (partie)	Km	0.3	-	1,000,000 $	250,000 $	0 $	250,000 $
	Rue Félix	Km	-	1.400	1,000,000 $	0 $	1,400,000 $	1,400,000 $
	Rue La Place	Km	0.4	-	1,000,000 $	438,000 $	0 $	438,000 $
	Rue Douin	Km	-	0.575	1,000,000 $	0 $	575,000 $	575,000 $
	Rue Canari	Km	-	1.732	1,000,000 $	0 $	1,732,000 $	1,732,000 $
	Rond-point entrée - secteur Est, incluant aménagement paysager et mobilier urbain	Km	0.2	-	2,000,000 $	400,000 $	0 $	400,000 $
	Rond-point entrée secteur Ouest, incluant aménagement paysager et mobilier	Km	0.2	-	2,000,000 $	400,000 $	0 $	400,000 $
	Sous-Total - rue collectrice	**Km**	**12.0**	**8.042**		***12,448,000 $***	***8,042,000 $***	***20,490,000 $***
	Voie de contournement sud	Km	-	3.0	3,500,000 $		10,500,000 $	10,500,000 $
	Sous-Total - Voie de contournement sud	**Km**	-	**3.0**			***10,500,000 $***	***10,500,000 $***
Restructuration des zones d'habitat	Décongestionnement des Cités - zone d'habitat précaire	Ha	127.5		à déterminer			
	Aménagement de la zone sud-ouest pour la relocalisation d'habitat et l'expansion urbaine	Ha	104.0		à déterminer	-		
	Aménagement de la zone nord-ouest pour la relocalisation et l'expansion urbaine	Ha	53.5		à déterminer			
	Sous-Total	**Ha**	**285.0**					
Exploitation des avantages économiques	Aménagement de la zone frontaliere Plate forme logistique, Marché bi-national côté haitien, construction et modernisation du bureau de Douane et de Migration	site	1.0		à déterminer			
	Extension, amenagement de la zone franche industrielle	site	1.0		à déterminer	-		
	Sous-Total							

ANNEXE 1 – ARTICLES SUR OUANAMINTHE TIRÉS DE SITES SUR INTERNET

AlterPresse

Réseau alternatif haitien d'information

Lundi, 1er octobre 2007

> Articulos >

Haiti - R. Dominicana : El Mercado Binacional de Dajabón será llevado permanentemente a Ouanaminthe

Miércoles 8 de febrero de 2006

Santo Domingo, 8 feb. 06 [AlterPresse] --- El gobierno dominicano dispuso que el Mercado Binacional que lunes y viernes se lleva a cabo en Dajabón sea mudado a la ciudad de Ouanaminthe (Noreste de Haiti) para supuestamente evitar el trasiego masivo de haitianos a la República Dominicana.

La información fue ofrecida por el secretario de Estado de las Fuerzas Armadas, Sigfrido Pared Pérez.

Pared Pérez dijo que se trata de evitar la entrada de haitianos a la República Dominicana a través del mercado que funciona dos días a la semana en Dajabón.

Indicó que se ha hablado con las autoridades municipales de Wanament para preparar el lugar donde se instalará la feria que comparten las dos naciones desde hace mucho tiempo.

Tratamos de ver â€œcómo hacemos realidad esa ideaâ€ y para tener un mayor control de los extranjeros de esa nación que cruzan al territorio dominicano, indicó el jefe militar dominicano.

El nuevo destino del mercado binacional que pronto sería llevado al lado haitiano va hacer un espacio que existe poco después del crece del puente que está sobre el Río Masacre. No muy lejos del lado dominicano.

El secretario de Estado de las Fuerzas Armadas, Vicealmirante Sigfrido Pared Pérez reveló, además, que pronto la seguridad de la frontera estará en manos de un cuerpo especializado que se está ya entrenando para esos fines.

Indicó que esa unidad de seguridad de las Fuerzas Armadas dominicanas forma parte de las recomendaciones hechas por una misión del Departamento de Estado de los Estados Unidos que visitó la frontera, como parte de las gestiones del gobierno dominicano para evitar el trasiego de migrantes, armas y drogas.

Inicialmente será integrado por 500 efectivos militares. El jefe de los cuerpos castrenses dijo que desde hace tres años se inició el proceso para la creación de ese cuerpo, y que coincide con parte de las recomendaciones del gobierno de los Estados Unidos en el informe del Comando Sur sobre la situación de la frontera dominico-haitiana.

Anuncios Google

Hoteles de Santo Domingo
¿Va a visitar Santo Domingo? Comparar precios y críticas.
www.TripAdvisor.es

Nuevo Libro Conciliación
La Piramide Hueca Conciliación Profesional y Familiar
www.lapiramidehueca.com

"Creemos que estamos en la fase final en cuanto a la organización de esa unidad. El informe habla de la creación de una unidad parecida a la que estamos preparando y naturalmente estamos haciendo, o si se quiere, homologando toda la zona fronteriza", dijo. [jls apr 08/02/2006 23:00]

.....

En la misma sección :

> Gobierno de Leonel Fernández y jefes Estado de América Latina apoyan Haití

> Republica Dominicana : Presidente Hipólito Mejía declara que se mantendrá neutra frente a la problemática haitiana

> Temen que dirigente político haitiano preso en República Dominicana sea asesinado si lo deportan Haití

> Miles de haitianos y dominicanos se dan la mano en feria binacional en Fond Parisien

> Republica Dominicana : Repatriaciones masivas de haitianos

> Republica Dominicana / Haití : inician jornada de vacunación conjunta contra varias enfermedades

> Piden a la Suprema Corte de Justicia declarar inconstitucional Ley dominicana de Migración

> Repùblica Dominicana : Fernandez manifiesta apoyo a la gestión de la OEA en Haití

> R. Dominicana - Haití : Someten a la justicia 17 personas entre civiles y militares por la muerte de 25 migrantes haitianos

> Republica Dominicana : Homenaje al poeta haitiano Jacques Viau Renaud al conmemorarse el 39 de la Revolución de Abril de 1965

.....

Politique de reproduction
Les textes d'AlterPresse peuvent être reproduits, en tout ou en partie, gratuitement, à condition d'indiquer clairement la source, avec lien actif vers notre site. Dans le cas de la reproduction sur un support autre qu'Internet, la mention de l'adresse d'AlterPresse (www.alterpresse.org) est exigée.

Excelente Negocio
Gana $5000 dolares al mes Baja Inversion, Rapida Recuperacion

AmericanAirlines-AA.com
Find Low Fares, Earn Bonus Miles & Save on American Airlines - AA.com.

Anuncios Google

AlterPresse :: Haiti
Site concu et réalisé par Gotson Pierre
TOUS DROITS RÉSERVÉS © GM 2001
URL: http://www.alterpresse.org

Bulletin UE-Haïti

#3 - jan/mar 2006

Signature des contrats de réhabilitation des routes Cap - Dajabon et PAP - Mirebalais

Le jeudi 8 décembre dans les locaux de la Primature, le chef de Délégation de la Commission Européenne en Haïti, l'Ambassadeur Marcel van Opstal a signé avec le Premier Ministre Gérard Latortue et le Ministre des Travaux Publics, des Transports et des Communication, Fritz Adrien, des contrats routiers de la première importance: le contrat de travaux pour la RN 6 de Cap Haïtien à Dajbon, en République Dominicaine et les contrats de travaux et supervision pour le tronçon de la RN 3 allant de Port au Prince à Mirebalais.

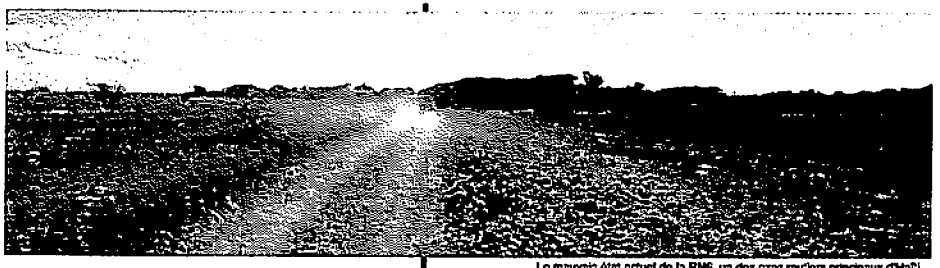

Le mauvais état actuel de la RN6, un des axes routiers principaux d'Haïti

Les travaux pour les 75 Km de route qui séparent Cap Haïtien de la ville frontalière Dajabon dureront trois ans et se chiffrent à environ 41 millions d'euro. C'est l'entreprise de génie civil Ghella qui a remporté l'appel d'offre pour la construction de cet important axe routier.
L'Union Européenne est persuadée que la réhabilitation de cet axe routier représente une première étape importante pour le développement de la côte nord, dont le potentiel de développement économique est un des plus importants d'Haïti grâce aux atouts touristiques, commerciaux et agricoles de cette zone. Entre autre, la réhabilitation de cette route entraînera une baisse des coûts de transport d'environ 4%, ce qui représente avec les flux d'échange actuels, un gain pour la collectivité d'environ 2 millions d'euros par an. A cela s'ajoute la création d'emplois dans le chantier de construction, et dans les secteurs du commerce et du transport.

Egalement, les travaux sur la route Port au Prince – Mirebalais, essentiels pour désenclaver la région du Plateau Central, auront une durée de 24 mois et coûteront environs 34 millions d'euros. Ce contrat de travaux a été signé avec l'entreprise espagnole ELSAMEX.
Le département du centre dispose d'un très fort potentiel agricole et l'amélioration des voies de communication est essentielle pour ouvrir à ses produits l'accès aux marchés.

La Commission Européenne et le Gouvernement ont aussi signé un contrat de financement pour le Fond d'Entretien Routier (FER), organisme récemment mise en place par l'état Haïtien pour garantir l'entretien régulier de son réseau routier. Cette subvention, d'un montant de 250 000 euros, permettra de lancer le démarrage opérationnel du FER.

L'UE accorde beaucoup d'importance à cette initiative qui est aussi importante que la construction de nouveaux tronçons de route: en effet, si des petits travaux d'entretien courant ne sont pas faits régulièrement, réhabiter une route peut coûter jusqu'à 3 fois plus cher que sa construction initiale.

Lors de la cérémonie de signature le chef de Délégation de la Commission Européenne en Haïti, l'Ambassadeur Marcel van Opstal a déclaré : «Les infrastructures sont à la base du développement et l'amélioration des routes constitue une première importante démarche pour le relance économique du pays. Ainsi, l'Union Européenne rappelle, par des exemples concrets, l'engagement du citoyen européen auprès du peuple haïtien».

Délégation de la Commission Européenne en République d'Haïti
Immeuble Hexagone – 5eme étage
angle rues Clerveaux et Darguin, Pétion Ville - Haïti
Téléphones : (509) 256-8471 & 72/ 256-8489 à 91
Fax : (509) 256-8473 & 93
Email: delegation-haiti@cec.eu.int
Site Web: www.delhti.cec.eu.int

Le périmètre irrigué de Saint Raphaël, un exemple de développement rural durable.

Au Nord, dans la plaine de Saint Raphaël, la Commission Européenne finance depuis son début le projet de l'ONG Agro Action Allemande (AAA). Depuis 1996, avec plusieurs partenaires locaux, AAA travaille à la réhabilitation du réseau d'irrigation des 1200 ha de la plaine de St. Raphaël. Parallèlement, le programme prévoit plusieurs activités de promotion et commercialisation des produits aussi que de développement de l'autogestion paysanne.

Conjointement à la construction et à la réhabilitation des canaux d'irrigation, le projet intègre un important volet commercial, qui prévoit la transformation et la commercialisation des produit de la zone ainsi qu'un volet social pour le renforcement des organisations des producteurs et pour la participation des femmes aux activités agricoles et d'élevages.

Après plus de dix ans de travail sur place, les résultats sont évidents, mais le succès du projet n'aurait pas été possible sans la coordination et le partenariat avec des ONG locales, notamment le CCISR (Comité Central d'irrigation de St. Raphaël), OD4SS (Org. de Développement de la 4ème Section Sanyago), OFM (Organisation Fanm Melèns) et ANAM (An Avan Medam Garde Santiague)

Aujourd'hui, le réseau d'irrigation en aval du périmètre de St. Raphaël, comprenant plus de 25 km de canaux en maçonnerie, est entièrement réhabilité et le système d'irrigation est géré et utilisé de façon efficace et économique par les usagers.

Grâce au travail de formation réalisé au cours des années, les connaissances des paysans relatives à la technique de gestion, de culture et d'irrigation se sont améliorées et donnent leurs fruits.

Travaux sur les canaux d'irrigation à St Raphael

L'agriculture est carrément une activité rentable dans le périmètre visé par le projet, et les groupements d'usagers de St. Raphaël disposent désormais de connaissances et expériences approfondies pour la commercialisation, le stockage et la transformation des produits agricoles.

La Commission Européenne a décidé récemment de donner son soutien financer au prolongement du projet, pour que le travail déjà réalisé ne soit pas en vain.
Le développement durable demande un effort de long terme et un travail qui tienne compte des différents aspects du problème. Ainsi, les réalisations de Agro Action Allemande dans la plaine de Saint Raphaël nous rappellent que dans un secteur clé comme le développement rural, il faut prendre en compte autant la réhabilitation des infrastructures que la formation technique et le renforcement des organisations de base.

L'UE finance les travaux de réhabilitation de la RN1 entre Cap-Dajabon et Cap-Gonaives réalisés par la MINUSTAH

L'UE s'engage dans le développement de la région Nord – Nord Est

L'Union Européenne attribue à la région Nord -Nord Est une importance capitale. Pour cette raison, la Commission Européenne envisage une stratégie coordonnée d'action pour le développement du potentiel de cette zone dans les prochains années.

Sur la base de son engagement dans les infrastructures routières, avec les travaux de réhabilitation qui ont démarré pour les routes Cap-Dajabon et Cap-Gonaives, l'Union Européenne se propose de favoriser un développement harmonieux du nord de l'île en mettant en oeuvre dans les mois à venir des projets complémentaires.

Une étude a été commissionnée à l'agence COSINUS pour identifier une variété de propositions de projets et collecter les informations pour la programmation et l'identification des actions de réhabilitation dans tous les domaines. Cette étude, qui a comme titre «Schéma d'orientations pour les interventions du FED dans le Nord et le Nord-Est», vise à stimuler une réflexion autour des possibilités d'investissement dans la région soit pour la programmation des projets du Fond Européen de Développement, soit pour intéresser les autres acteurs privés et publics Haïtiens et internationaux.

Le potentiel économique de la région Nord -Nord Est pourrait arriver rapidement à s'exprimer en réalisant des projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'adduction d'eau potable, de la voirie urbaine, de l'énergie électrique et de la réhabilitation des bâtiments publics.

Conscients que ces efforts ne doivent pas concerner uniquement la mégapole du Cap Haïtien mais rechercher un équilibre territoriale avec les autres localités de la région, le chef de délégation de la Commission Européenne en Haïti, Marcel van Opstal, a invité «les autres bailleurs de fonds et l'ensemble de la communauté du développement à travailler de concert avec les autorités haïtiennes pour atteindre cet objectif de développement harmonieux du littoral nord».

Pour sa part, la Commission Européenne a commencé son intervention en prenant en charge les travaux de réhabilitation sur les deux principaux axes de communication de la région : la RN1 jusqu'à Gonaives et la RN6.

Les travaux sur les 85 Km du tronçon de Route National 1 entre Cap Haïtien et Gonaives, ont démarré en Octobre 2005, et sont exécutés par la compagnie de génie militaire de la MINUSTAH grâce au financement européen de 1 million d'euro des Fonds Européens de Développement.
Mais encore plus importante pour l'impacte sur la population locale et sur la vie économique de cette région est la réhabilitation de la route reliant Cap Haïtien à Dajabon, en république Dominicaine, qui facilitera considérablement la circulation sur cet axe frontalier qui représente déjà 31% du total des échanges entre la République Dominicaine et la République d'Haïti, soit environ 4 millions d'euros par mois.

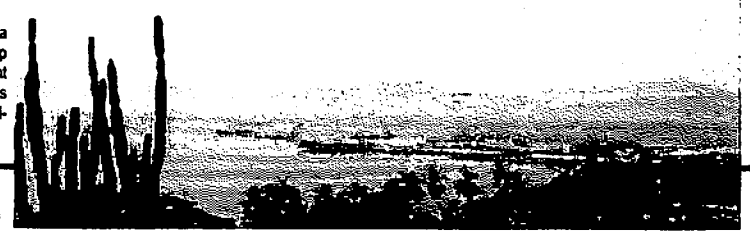

Le Port de Cap Haïtien, métropole du nord et deuxième ville d'Haïti

Une mission d'observation électorale de l'UE déployée en Haïti

L'Union Européenne, à l'invitation des autorités haïtiennes, a mis en place une Mission d'Observation Electorale (MOE) en Haïti pour observer le processus électoral en cours. Monsieur Johan Van Hecke, membre du Parlement européen et Vice-président de la sous-commission « Droits de l'homme », a été désigné comme Chef Observateur de la mission en Haïti.

Observation électorale à Jeremie

Une équipe de neuf experts est basée à Port-au-Prince. Vingt-huit observateurs à long terme sont déployés sur tout le territoire national depuis le mois de décembre, en parallèle avec une trentaine d'observateurs à court terme, déployés seulement pendant les jours du scrutin. Une organisation identique est assurée pour les deux tours des scrutins.

La mission d'observation suit toutes les phases du processus électoral. Elle examine, d'après les normes internationales établies dans le domaine électoral, le cadre juridique et politique, le déroulement de la campagne, l'activité des médias, les préparatifs électoraux, le scrutin et le dépouillement, l'agrégation des résultats, ainsi que la période post-électorale et le traitement des plaintes éventuelles.

A cette fin, la mission rencontre de nombreux acteurs du processus électoral dont les autorités électorales, des candidats et des partis politiques, des représentants de la société civile et des médias, des autorités administratives ainsi que des représentants de la communauté internationale apportant leur appui au processus électoral.

La mission d'observation publie, en toute indépendance, une déclaration préliminaire au lendemain de chaque scrutin, puis un rapport final détaillant les conclusions de la mission et formulant des recommandations en vue d'améliorations possibles.

L'Union Européenne espère que la présence d'une telle mission permettra aussi de renforcer la transparence du processus électoral ainsi que la confiance des électeurs.

EU AT

L'Autriche assume la Présidence du Conseil de l'Union Européenne

L'Union Européenne a un système de présidence qui garantie la représentation de tous les 25 états membres. Chaque six mois, un pays assume la présidence du conseil de l'Union Européenne. Cela signifie que les représentants de son gouvernement organisent et président les réunions régulières entre ministres et chefs d'état qui se tiennent pendant son semestre.

A partir du 1er janvier 2006, l'Autriche prendra la place du Royaume Uni jusqu'au 31 juin.

En Haïti, en absence de répresentation autrichienne, c'est la France qui assume la présidence de l'UE.

AlterPresse

Réseau alternatif haitien d'information

Lundi, 1er octobre 2007

> Documents >

Haiti-Rép. Dominicaine : Lancement des travaux de construction d'un marché binational à la frontière nord

mercredi 14 mars 2007

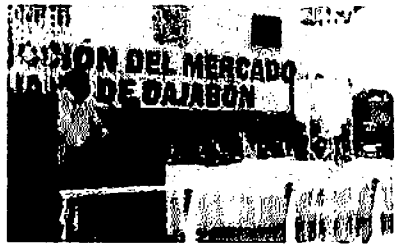

Note de la Section communication de Solidarite Fwontalye

Document soumis à AlterPresse le 14 mars 2007

Des officiels des deux pays ont posé la première pierre d'un marché bi-national, lors d'une cérémonie à Dajabon, ville frontalière avec Ouanaminthe (Nord d'Haiti). Suite à des discussions entre les autorités des deux pays ce marché sera finalement construit en territoire dominicain, sans qu'on ne sache pourquoi.

Le fond alloué pour la construction de ce marché moderne est évalué à 45 millions euros. Ce fond qui provient de l'Union Européenne permettra aussi de construire un nouveau local en vue de loger le service douanier de la République voisine et de reconstruire celui d'Haïti, en très mauvais état .L'ouvrage a été confié a la compagnie GHELLA (italienne), chargée de la construction de la route Cap-Ouanaminthe.

Les autorités dominicaines se disent satisfaites de la pose de la première pierre. L'ambassadeur dominicain en Haïti, Jose Serulle Ramia, a parlé d'un geste fraternel. Pour lui c'est un pas qui a été franchi dans les relations commerciales entre les deux pays. C'est un acte symbolique sur le chemin de la paix, a expliqué le diplomate dominicain à un représentant de Solidarité Fwontalye/Service Jésuite aux Réfugiés et Migrants (SJRM).

Du coté haïtien, c'est le ministre des travaux publics, transports et communications, Frantz Verella, qui a fait le déplacement. Le titulaire des TPTC a déclaré, dans son discours de circonstance, que la construction de ce marché s'inscrit dans le cadre d'un développement durable. Rome ne s'est pas faite en un jour, a souligné le ministre qui a précisé que l'existence de ce marché va favoriser une meilleure compréhension et entente entre les deux peuples.

Le titulaire du ministère des TPTC en a profité pour confirmer, qu'un nouveau pont sera jeté sur la rivière Massacre sans plus de détail. En même temps il a annonce un programme de réhabilitation pour la ville de Ouanaminthe.

Cette cérémonie a eu lieu dans l'indifférence de la population de Ouanaminthe qui n'était même pas au courant de la pose de la première pierre en vue de la construction de ce marché.

Annonces Google

République Dominicaine
Clubs Lookéa : soleil & farniente. Formule tout compris 100% vacances.
www.lookvoyages.fr

Damas Roger Herlan, Responsable communication Solidarite Fwontalye/Service Jésuite aux Réfugiés et Migrants (SJRM)
Photo : André Ibreus, Assistant légal

.....

Dans la même rubrique :

> Haiti / bicentenaire : Salutations de Christiane TAUBIRA, Députée de Guyane

> Culture de l'anti-haitianisme en République Dominicaine

> Haiti : Les paysans de Vallue sollicitent l'intervention du gouvernement dans leur conflit avec la Digicel

> Halte aux hordes lavalassiennes, pour que vive la vie !

> Haiti - Elections : " Respecter la volonté exprimée par la majorité a travers les urnes "

> Le droit d'agir dans l'ordre, le droit de s'exprimer librement

> Haiti : Messages de prévention contre la propagation du SIDA au carnaval

> Hommage au Père Pedro Ruquoy, défenseur des droits des migrants haitiens en Rep. Dominicaine

> Chili - Haïti : Des secteurs de droits humains demandent la suspension immédiate du commandant adjoint de la MINUSTAH

> Faire prendre conscience de la violence à Port-au-Prince

.....

Politique de reproduction
Les textes d'AlterPresse peuvent être reproduits, en tout ou en partie, gratuitement, à condition d'indiquer clairement la source, avec lien actif vers notre site.
Dans le cas de la reproduction sur un support autre qu'Internet, la mention de l'adresse d'AlterPresse (www.alterpresse.org) est exigée.

République Dominicaine
Clubs Lookéa : soleil & farniente. Formule tout compris 100% vacances.

République Dominicaine
Voyages en République Dominicaine Punta Cana, Saint Domingue

Annonces Google

AlterPresse :: Haiti
Site concu et réalisé par Gotson Pierre
TOUS DROITS RÉSERVÉS © GM 2001
URL: http://www.alterpresse.org

Portada
Editorial
Reportaje
Ecos & Hechos
Estampas del Cibao
Desde el Archivo
Deportes
Ciencia & Tecnología
Clasificados

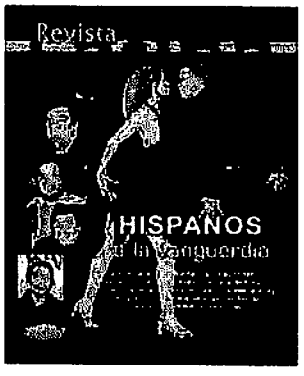

1 de Octubre del 2007

Reportaje

Dan a conocer datos sobre el comercio binacional en Dajabón

Solidaridad Fronteriza –SF- presentó hoy los resultados de una reciente investigación llevada a cabo en la frontera Norte Dajabón-Wanament a través del Proyecto Nuevo Sujeto Fronterizo –PNSF- .

Entre los hallazgos del estudio está que uno de los agentes principales del mercado lo constituyen los vendedores fijos 1015 y, los ambulantes quienes alcanzan la cifra de 1,750.

El mercado que se realiza por la zona norte es informal, con una alta participación de ciudadanos/as haitianos/as, teniendo como principal compradores a los dominicanos, quienes se desplazan de todas las regiones de la República Dominicana a adquirir los productos.

La mujer haitiana juega un papel preponderante en lo que respecta a la venta y la compra de mercancías marcadas por las subsistencias familiares, aunque, los hombres dominicanos son los que controlan las áreas de mayor rentabilidad, con la especificidad de que proceden de otro lugar del país.

Los productos que se negocian aquí van desde los meramente agrícolas, pasando por los artículos para el hogar, de la higiene personar y, los textiles y el calzado, estos último en su mayoría usado, llamado pepe, los que son revendidos en las ciudades más importantes en dominicana.

El mercado binacional se realiza el lunes y viernes de cada semana, y una de sus características es que surte a otros negocios minoristas tanto de dominicanos/as como haitianos/as, una muestra de ello es que el 59.2 por ciento para el comercio y para el consumo el 40.8 por ciento.

Otro de los elementos tiene que ver con el tipo de vendedor, siendo el porcentaje de los minoristas: dominicanos, hombres 50 y mujer 67 por ciento; haitianos, hombres, 59, mujer 57 por ciento.

Mientras que los mayoristas caen por debajo del 42 por ciento en la competencia de las ventas a los consumidores habituales del mercado binacional Dajabón-Wanament.

"Es un intercambio desigual, ya que los haitianos traen productos que reciben, mayormente, en calidad de donaciones, con cero ó bajos impuestos, y, éstos compran a los dominicanos mercancías y productos agrícolas más caros ",

CIBAO
La Ref
pro
*- Más
*- Reso
*- Agud
*- Un d
Gobierno
Ver R
COMBUSTIB
GASOLINA P
GASOLINA R
GASOIL
GAS
GAS SUB.
TASA DE CA
US DOLLAR
EURO
LOTERIA
PRIMERO
SEGUNDO
TERCERO

explicó Juan del Rosario Santana, director de la investigación : El comercio binacional entre la República Dominicana y Haití frontera norte Dajabón, 2007.

De cómo se colocan y exhiben los productos, el investigador del Rosario comentó que son precarias, hay que ver cómo se mueven los alimentos y las mercancías en el suelo, sin guardar ningún tipo de higienes.

Se desprende de los resultados del referido estudio que el espacio físico es insuficiente un 26 por ciento, no hay instalaciones sanitarias 22 por ciento, no se dispone de espacios con techos 13 por ciento, espacio sucio 8 por ciento.

El mercado funciona de manera caótica, regido por el desorden, ante la ausencia de normas y registros, la no asignación de los espacios; la exposición de productos de manera desorganizada, lo cual potencializa la extorsión y el maltrato a los/as vendedores/as por parte de las autoridades civiles y militares de ambos países.

La cantidad en dinero que se recauda el Ayuntamiento de Dajabón cada mes por concepto de cuota es de R.D. $440 mil pesos mensuales, repartidos 72 por ciento, 20mil pesos; 12 por ciento, 10 mil pesos; 9 por ciento, 50 mil pesos, 7 por ciento, 150 mil pesos.

Pese a esta buena entrada al Gobierno y sus dependencias oficiales en la zona no se dispone de lugares adecuados para que los comerciantes puedan cubrir sus mercancías por lo que son, frecuentemente, víctimas de robos y atracos, aumentando la inseguridad en las miles de personas que asisten cada lunes y viernes de la semana a hacer sus compras y sus ventas.

Con respecto a esta situación un 66 por ciento de las personas dijeron que no hay seguridad, y, por el otro lado el 33 por ciento se manifestó que sí las hay.

De esto tendrían que responder las autoridades locales, sindica, regidores, diputados, senador y el gobernador, quienes no asistieron a la publicación investigativa más actualizada del comercio fronteriza del norte.

Lo positivo y las propuestas del estudio

La necesidad de que se regule el funcionamiento del mercado en términos de mejorar las condiciones sanitarias, en la reubicación del mercado, que sea realmente binacional, reorganización de la mercancía dentro del mercado, mejoras en las condiciones de seguridad, control del transito de vehículo, así como mejoras en el trato a los nacionales haitianos por parte de las autoridades militares que controlan en cruce fronterizo

Las relaciones que se establecen en el mercado binacional entre dominicanos y haitianos son armoniosas.

No obstante, a las discusiones y algunos pleitos entre haitianos y dominicanos y, entre estos mismos por el uso del espacio, discusiones por ventas de mercancías, atropellos de los cargadores a compradores dominicanos, mayormente mujeres y pleitos entre estos últimos por disputa de clientes.

La provincia de Dajabón se beneficia de los servicios que se ofrecen en el mercado y de la oportunidad de adquirir mercancías usadas traídas por los haitianos a precios de feria que se comercializan en el mercado Dominicano.

Ayunt
de T
Fundad
"La ciud
es
meno
FRANCI
[JUAN
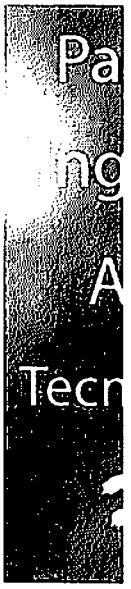

Recomendaciones

Demandan ante las autoridades municipales el pago de salarios mas dignos al personal que labora en la limpieza del mercado binacional de Dajabón-Wanament.

Se construyan nuevas instalaciones sanitarias y mejorar las existentes, para contribuir con la higienización del mercado.

Proponen hacer esto y mejorar las instalaciones sanitarias de los vecinos que rodean el mercado, como una vía de entrada económica a las familias que brindan este tipo de servicios fisiológico.

Deben de darse campañas sanitarias, principalmente a vendedores/as de ambas nacionalidades que, de manera regular, participan en el mercado a fin de evitar que éste sea un vector de enfermedades.

Estas se pueden desarrollar con las instituciones públicas y Ongs que trabajan la problemática de salud, sobre todo tuberculosis, enfermedades respiratorias, VIH SIDA y otras.

El ingeniero Emmanuel Gonell, coordinador del área de Promoción Social, dio las gracias a la asistencia de más de 80 personas del área religiosa, comunitaria, ONg's, e investigadores sociales por su presencia y el interés al tema, al acudir a la invitación que le hiciera Solidaridad Fronteriza.

Gonell, asimismo aprovechó para reconocer el aporte del Proyecto Nuevo Sujeto Fronterizo –PNSF-quien costeó la realización de la investigación del mercado binacional Dajabón-Wanament, frontera norte, 2007.

La actividad se desarrolló en los salones del local de Solidaridad Fronteriza –SF-del Servicio Jesuita a Refugiados y Migrantes –SJRM-, en Dajabón.

Por: José Luis Fernández (29/06/2007)

Somos uno de los símbolos
de la democracia de nuestra nación.
Háblanos, te escuchamos y te representamos.

Crece preocupación por menores en acciones delictivas (28/09/2007)

Ayuntamiento trabaja moderno sistema recolección y transporte desechos sólidos (28/09/2007)

Diputado mocano realiza programa social (22/09/2007)

Jacarafe realiza programa Saneamiento y desarrollo comunitario (21/09/2007)

Recuerda golpe de Estado contra el presidente Juan Bosch (20/09/2007)

Catedrático universitario imparte charla en la UASD (18/09/2007)

Seminario San Pío X cumple 45 años forjando sacerdotes (15/09/2007)

Regidores ven fracaso gestión de Guarocuya Cabral (12/09/2007)

Fiscalía presenta Memorias 3er años de gestión (10/09/2007)

Juan López satisfecho gestión autoridades (06/09/2007)

Médicos cubanos celebran 81 años del nacimiento del de Fidel (25/08/2007)

Perfil del Nuevo jefe de la PN (22/08/2007)

Sectores evalúan muy positiva gestión José Enrique Sued (22/08/2007)

Españoles se entrenan sobre cooperación en RD (20/08/2007)

Fundación Madre Teresa: crece el amor y vida de familias pobres de Montecristi (13/08/2007)

Ponderan labor Ayuntamiento de Villa Trina (10/08/2007)

Acto en honor a Panfleteros fue todo un acontecimiento (26/07/2007)

El Cooperativismo; Un sector bajo amenazas (09/07/2007)

Inicio Quienes Somos Contactos Mapa del Sitio WEBMASTER

Statements

Haïti: encadrons les Communautés frontalières haïtiennes et protégeons leurs droits humains fondamentaux

Mieux comprendre la problématique de la frontière et des rapports entre Haïti et la République Dominicaine pour mieux attaquer les causes fondamentales de la migration haïtienne "irrégulière" vers le territoire dominicain

À l'occasion de la Journée Nationale des Migrants, le 4 septembre, le Service Jésuite des Réfugiés (JRS) en Haïti tient à présenter les problèmes de droits humains que nous considérons comme fondamentaux à Ouanaminthe, à la fois communauté frontalière avec la République Dominicaine et commune du Département (le Nord-Est) le plus pauvre d'Haïti. Cette présentation vise à sensibiliser la communauté locale, les autorités et les décideurs à tous les niveaux (local, départemental et central), la société civile nationale, la communauté internationale et l'opinion publique en général en les aidant à mieux comprendre, à travers le cas concret de Ouanaminthe, la problématique de la frontière et des rapports entre Haïti et la République Dominicaine pour mieux attaquer les causes fondamentales de la migration haïtienne irrégulière vers le territoire dominicain.

I- Ouanaminthe en tant que communauté frontalière avec la République Dominicaine

A) Ville frontalière avec Dajabón, où se réalise le marché binational le plus important de l'île partagée par Haïti et la République Dominicaine, Ouanaminthe constitue un point géographique où:

a) des milliers de migrants haïtiens voyagent chaque mois "sans papiers" vers le territoire dominicain en quête d'emploi et de meilleures conditions de vie,

b) et sont déportés presque quotidiennement et de façon inhumaine par l'État dominicain des migrants haïtiens (et, à un degré moindre, des Dominicains d'origine haïtienne et à la peau noire), dont des nourrices avec leur nouveau-né, des femmes enceintes, des parents séparés de leurs enfants, des mineurs non accompagnés de leurs parents, des porteurs du VIH- Sida...

Nous constatons que le manque de politiques et de lois en Haïti en matière de migration et la quasi-absence d'autorités étatiques et gouvernementales compétentes avec des structures et des moyens adéquats à leur service à

Alerts
Reports

Also in:
-- Español

Latest items

Search
-- By Topic
-- By Type
-- By Both

Ouanaminthe ne font qu'aggraver la situation d'**illégalité à la frontière Nord haïtiano-dominicaine (Ouanaminthe-Dajabón) dont les Haïtiens sont les principales victimes.** Situation qui se reflète dans *l'organisation de trafics illégaux de migrants* au su et au vu de tout le monde et dans les violations des droits humains dont sont victimes les petits commerçants dans *le marché binational de Dajabón*, les rapatriés au cours des *déportations* et les *travailleurs migrants saisonniers qui font le va-et-vient entre les deux pays.*

Le trafic illégal et la traite des êtres humains réalisés au poste frontalier officiel Ouanaminthe-Dajabón et dans les points frontaliers non officiels comme Méac-Manzanillo, Ferrier-Sanché, Capotille-Capotillo... sont devenus une industrie créée et maintenue par des réseaux de trafiquants dominico-haïtiens, en complicité avec quelques fonctionnaires migratoires, policiers et militaires dominicains.

Les déportations faites par l'État dominicain n'épargnent aucun groupe vulnérable, ni respectent le statut migratoire des personnes interceptées (qu'ils/elles soient légaux ou non, dominicains ou non) ; en plus, elles tendent à causer et/ou aggraver la crise humanitaire et sociale que vit Haïti qui traverse actuellement un moment difficile, surtout les communautés frontalières qui sont les plus pauvres et marginalisées.

Le marché binational de Dajabón se convertit de jour en jour en un espace où des fonctionnaires migratoires, policiers et militaires dominicains et des agents de la Mairie de Dajabón commettent des abus contre les petits commerçants haïtiens et contre les travailleurs migrants saisonniers qui profitent des jours de marché, où le poste frontalier est "ouvert aux citoyens des deux pays", pour retourner chez eux en Haïti.

B) En tant que ville très commerciale, parce que située sur un point frontalier où se réalisent beaucoup d'activités commerciales entre les deux peuples, Ouanaminthe attire beaucoup de bandits et de délinquants qui s'organisent en associations de malfaiteurs pour voler, violer et tuer à l'intérieur de la ville et sur la route la reliant au Cap-Haïtien et à d'autres Départements du pays.

Nous constatons aussi que le système judiciaire du Nord-Est est très faible, dans le sens qu'il se révèle de plus en plus incapable d'appliquer correctement la loi et de bien administrer la justice en garantissant les droits et libertés fondamentaux de tous les citoyens et citoyennes. Cette faiblesse de l'appareil judiciaire du Nord-est, liée à une multitude de causes, génère et fait perpétuer une situation de violations systématiques des droits humains auxquelles les femmes sont plus vulnérables. Situation qui se manifeste dans les agressions sexuelles très fréquentes contre les femmes ; dans certains foyers où les femmes, les adolescentes et les enfants sont victimes de la brutalité de leurs maris, leurs pères, leurs tuteurs...; à Morne Cassis, situé sur la route entre Ouanaminthe et Cap-Haïtien, où des bandits séquestrent les camions publics et les font dévier vers des lieux retirés pour voler, violer et humilier les passagers et passagères; aux centres de détention qui n'ont pas le minimum de conditions hygiéniques et où les détenus sont privés de leur liberté pendant plus de 48 heures de temps (parfois durant des mois) sans comparaître devant leur juge naturel; à la Zone franche de la Compagnie de Développement Industriel (CODEVI) où des agents de sécurité prennent plaisir à brutaliser en toute impunité les ouvriers et surtout les ouvrières haïtiens-nes.

II- Ouanaminthe en tant que commune du Nord-Est, le Département le plus pauvre d'Haïti

Haïti est le pays le plus pauvre de l'Hémisphère et le Nord-Est constitue le département le plus pauvre d'Haïti. La pauvreté du Nord-Est est due fondamentalement à la marginalisation dans laquelle l'État haïtien l'a maintenu à cause de la grande distance qui le sépare de la Capitale Port-au-Prince où tout est centralisé et de la difficulté d'accès à ce Département. L'État a déjà pris des mesures de décentralisation en installant des Bureaux départementaux dans le Nord-Est destinés à desservir la population de ce Département et à assurer une liaison avec les Bureaux centraux de la Capitale. Cependant, ces Bureaux départementaux n'ont pas assez de structures, de moyens, d'équipements et de personnel compétent et sérieux pouvant offrir les services sociaux de base (éducation, santé, route...) à une population (la plus pauvre d'Haïti) qui en a réellement besoin et qui les réclame à cor et à cri.

Cette absence d'infrastructures et de services de base empêche la quasi-totalité des habitants du Nord-Est (94% vivent dans la pauvreté et 84% dans la pauvreté extrême) de jouir de leurs droits sociaux et économiques fondamentaux: droit à la santé, à l'éducation, au travail... Cette situation contribue à renforcer la migration haïtienne irrégulière en République Dominicaine et transforme le Nord-Est en zone à risques au niveau humanitaire. Le trafic illégal de toutes sortes (armes, drogue, migrants), la criminalité, la contrebande, le commerce illégal et le marchandage politique deviennent les seules alternatives à la pauvreté et même des sources d'enrichissement.

Ouanaminthe est paradigmatique des villes frontalières d'Haïti qui, en dépit de leur grande contribution aux deniers publics à cause des bénéfices tirés des rapports (surtout commerciaux) entre les deux peuples, sont pourtant oubliées par l'État et vivent dans une situation de marginalisation totale, d'illégalité absolue et de violations systématiques des droits humains dont les femmes et les enfants sont les principales victimes. Situation qui force une grande partie des habitants de ces villes à émigrer "sans papiers" en République Dominicaine ou à augmenter la liste des trafiquants illégaux de migrants qui proviennent des dix Départements du pays en vue de fuir Haïti au risque et péril de leur vie, de leurs droits humains fondamentaux et de leur dignité.

Dans ce contexte, nous réitérons qu'il est urgent que le Parlement haïtien légifère sur la migration et contre le trafic illégal et que les autorités étatiques et gouvernementales haïtiennes implémentent, en accord avec les autorités dominicaines, des politiques efficaces et claires en vue de régulariser la migration haïtienne vers la République Dominicaine et les échanges entre les deux pays tout en respectant et appliquant les Traités à tous les niveaux (international, régional et bilatéral) signés et ratifiés par les deux États en matière de droits humains. Il est indispensable aussi que l'État et le gouvernement haïtiens soient réellement présents et actifs à tous les points officiels et non officiels de la frontière haïtiano-dominicaine, encadrent les villes frontalières et envoient en République Dominicaine des diplomates et consuls capables de représenter Haïti, d'accompagner les migrants haïtiens et de défendre leurs droits.

Solidarite Fwontalye, bureau du Service Jésuite des Réfugiés (JRS) en Haïti, travaille depuis 1999 à Ouanaminthe et à la frontière Nord haïtiano-dominicaine à accompagner, servir et défendre les droits humains, plus particulièrement, les droits des migrants. À l'occasion de la Journée Nationale des Migrants, nous renouvelons notre détermination à lutter, de

concert avec les migrants, avec d'autres organisations et citoyens de la société civile, avec les médias, avec les autorités à tous les niveaux (local, départemental et central) et aussi avec les citoyens, organisations civiles et autorités de la République Dominicaine, pour scruter et attaquer ensemble les causes fondamentales de l'émigration haïtienne "irrégulière" vers le territoire dominicain et pour contribuer à harmoniser les rapports entre les deux pays.

Ouanaminthe, Haïti, le 4 septembre 2006

Solidarite Fwontalye, Bureau du JRS Haïti

Wooldy Edson Louidor, Responsable de la Communication et de Plaidoyer

Story dated: 04/09/06

Number of visits: **2445**

Search: Go

From Date: DMY: 30 - 9 - 2007

Contacts Search Alerts Reports **Statements** Resources Servir Books Leaflets Annual Report Hor

© 2003-2006 Jesuit Refugee Service

Date: Mon, 01 Oct 2007 18:16:31 UTC

ANNEXE 2 – ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION EN 2003

ANNEXE 2 - RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DE LA POPULATION (2003)

D'après le rapport du PPPUE Ouanaminthe (HAI/02/G58/A/GA/99) réalisé par Inter-Entreprise S.A. (INESA) en mars 2003, les informations suivantes ont été recueillies auprès de la population.

DIAGNOSTIC EFFECTUÉ PAR LES DIFFÉRENTS SECTEURS DANS LES FOCUS GROUP (MARS 2003) :

- **Une Croissance démographique accélérée de la ville de Ouanaminthe :** Ouanaminthe attire des gens provenant de toutes les régions du pays. Les facteurs explicatifs de ce phénomène se résument tous en un seul : les opportunités de survie qu'offre la ville, liées en grande partie aux échanges commerciaux que développe Ouanaminthe avec la République Dominicaine, et plus particulièrement le marché de Dajabón.

  D'après le rapport du PPPUE, ceci n'est pas sans conséquence sur :

  - l'**espace urbain** qui connaît des mutations diverses : étalement de la ville au-delà de ses limites, de sa trame initiale, absence de tracé, invasions de terrain, insuffisance dans la desserte des services collectifs de base, etc.
  - les **conditions et qualité de vie de la population**
  - sur la **gestion de l'espace urbain** : incapacité des autorités pour faire face à la croissance accélérée de la ville, absence de contrôle et de planification, etc.
  - la **perception** qu'ont les ouanaminthais de leur ville : les images choisies reflètent la réalité, traduisent à la fois leur honte et leur vulnérabilité.

- **Une frontière omniprésente : « source de chagrin, de frustrations ».** D'après le rapport du PPPUE, les dysfonctionnements provoqués par l'intensification des échanges sont multiples.

  - *Au niveau économique.* Les activités économiques de la ville de Ouanaminthe sont fortement liées au marché de Dajabón. Néanmoins l'impact de l'intensification de ces échanges sur Ouanaminthe demeure limité, voire négatif : baisse de la production locale, développement du secteur informel, chômage, augmentation du coût de la vie, etc.
  - *Au niveau social.* Les coûts sont tout aussi élevés : la violence et l'insécurité ont considérablement augmenté dans la ville. L'absence de structure d'encadrement pour les jeunes conduit à une augmentation de la délinquance juvénile, de la prostitution et autre, entraînant une hausse sensible du taux de MST. De plus, les conditions dans lesquelles se réalisent ces échanges accentuent la vulnérabilité de la population, particulièrement des femmes : humiliation, violence, etc.

Certaines initiatives ont été prises notamment par « Asosyasyon Moto, Asosyasyon Komèsan » et des coopératives agricoles. Elles restent cependant très limitées quand on se réfère aux divers problèmes auxquels fait face la population. Par ailleurs, il existe un embryon de chambre de commerce, des banques commerciales, un centre de santé avec lits, des écoles primaires et secondaires, des magasins, etc.

Les problèmes ou besoins identifiés par les participants aux Focus Group ont finalement été synthétisés dans le rapport par le tableau suivant :

Tableau synthèse : Problèmes priorisés par les différents secteurs

Problème 1	Problème 2	Problème 3
• Electricité • Drainage • Eau potable • Faim • Insécurité • Assainissement	• Asphaltage route • Education civique • Equipements Santé • Electricité • Drainage • Gestion ordures • Eau potable • Faim • Insécurité • Assainissement	• Gestion ordures • Equipements loisirs • Formation • Drainage • Adoquinage • Eau potable • Reboisement • Faim • Insécurité • Assainissement • Gares routières

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

D'après le rapport du PPPUE Ouanaminthe, sur 89 questionnaires distribués, 46 ont été rendus et traités soit un taux de réponse d'environ 52 %. Le tableau ci-dessous présente une image synoptique des problèmes identifiés comme très graves par une proportion importante de l'échantillon, soit environ 70% des personnes ayant remis les questionnaires.

Tableau synthèse : Problèmes classés « très grave » par les enquêtés

Problème/Besoin	Fréquence	Degré de gravité
Misère	39	Très grave
Gare routière	39	Très grave
Drainage	38	Très grave
Marché public	34	Très grave
Gestion ordures	33	Très grave
Logements pour chômeurs	33	Très grave

RÉSULTATS DES TRAVAUX EN ATELIERS :

Toujours d'après le rapport du PPPUE Ouanaminthe, le drainage de la ville est le problème primordial identifié par les participants aux ateliers (mars 2003).

Viennent ensuite (voir tableau ci-dessous) la collecte/ramassage des ordures, les gares routières et la misère.

Problème/Services	Points
Drainage	18
Collecte et Ramassage Ordures	10
Gares routières	4
Collecte et Ramassage des Ordures	2
Misère	2